

## FI Käyttäjille Euroopassa

Seiko Epson Corporation ilmoittaa täten, että tähän toimittukseen kuuluvaradiolaitte on direktiivin 2014/53/EU mukainen. Koska EU:n vaatimustenmukaisuusilmoitus on luettavissa seuraavassa internet-osoitteessa:

→ <http://www.epson.eu/conformity>

## NO For brukere i Europa

Seiko Epson Corporation erklærer herved at radioutstyret som leveres er i samsvar med direktiv 2014/53/EU. Den fullstendige teksten i EU-samsvarserklæringen finnes på følgende internetadresse:

→ <http://www.epson.eu/conformity>

## SV För användare i Europa

Härmed meddelar Seiko Epson Corporation att den radioutrustning som levereras häriföljer kraven i direktiv 2014/53/EU. Den fullständiga texten om EU-försäkran för överensstämmelse finns på följande internetadress:

→ <http://www.epson.eu/conformity>

## PL Dla użytkowników w Europie

Niniejszym, Seiko Epson Corporation deklaruje, że to dostarczone urządzenie radiowe jest zgodne z Dyrektywą 2014/53/EU. Pełny tekst deklaracji zgodności UE dostępny jest pod następującym adresem internetowym:

→ <http://www.epson.eu/conformity>

## CS Pro evropské uživatele

Společnost Seiko Epson Corporation tímto prohlašuje, že dodané rádiové vybavení vyhovuje směrnici 2014/53/EU. Plné znění prohlášení o shodě EU je k dispozici na následující internetové adrese:

→ <http://www.epson.eu/conformity>

## HU Európai felhasználók számára

A Seiko Epson Corporation ezúton kijelenti, hogy a rendelkezésre bocsátott rádióberendezés megfelel a 2014/53/EU irányelv rendelkezésének. Az EU-megfelelőségi nyilatkozat teljes szövege a következő címen tekinthető meg:

→ <http://www.epson.eu/conformity>

## SK Pre európskych používateľov

Spoločnosť Seiko Epson Corporation týmto vyhlasuje, že tu dodané rádiové zariadenie je v súlade so Smernicou 2014/53/EU. Uplné znenie vyhlásenia o zhode EU je k dispozícii na tejto internetovej adrese:

→ <http://www.epson.eu/conformity>

## RO Pentru utilizatorii din Europa

Prin prezenta, Seiko Epson Corporation declară faptul că echipamentul radio furnizat în temeiul prezentului contact este în conformitate cu Directiva 2014/53/UE. Textul integral al declarației de conformitate UE este disponibil la următoarea adresă internet:

→ <http://www.epson.eu/conformity>

## BG За потребители в Европа

С настоящото Seiko Epson Corporation декларира, че радиоборудването, предоставено тук, отговаря на Директива 2014/53/ЕС. Пълният текст на ЕС Декларация за съответствие е наличен в интернет на следния адрес:

→ <http://www.epson.eu/conformity>

## LV Lietotājiem Eiropā

Ar šo Seiko Epson Corporation paziņo, ka šeit piegādātais radioiekārtas atbilst Direktīvai 2014/53/ES. Pilns ES atbilstības deklarācijas teksts ir pieejams tālāk norādītajā internetā adresē:

→ <http://www.epson.eu/conformity>

## LT Europos vartotojams

Bendrovė „Seiko Epson Corporation“ pareiškia, kad pateiktoji radijo įranga atitinka Direktivą 2014/53/ES. Visą ES atitikties deklaracijos tekstą rasite šiuo interneto adresu:

→ <http://www.epson.eu/conformity>

## ET Euroopa kasutajale

Käesolevaga kinnitab Seiko Epson Corporation, et see tarnitud raadioseade vastab direktiivi 2014/53/EU nõuetele. EL-i vastavusdeklaratsiooni täielik tekst on saadaval järgmisel internetiaadressil:

→ <http://www.epson.eu/conformity>

Révision de la Fabrique d'Igloo  
du mois de juillet 1985

Intérets: M. Theissen, Beaujeu, Offenstein  
et Klemmensen de Auser

Experts: M. Blavier Echevis  
et Louis Gauthier  
et l'inspecteur de la direction.

1) L'acquisition d'un bien immobilier appartenant  
à la Fabrique d'Igloo.

Attendu que la Fabrique d'Igloo de Bellouva est  
propriétaire d'un bien immobilier sis à Belgoy  
Division Saive au lieu dit Gousette, section  
D, no de parcelle 0066D, à titre de preuve  
d'une contenance de 04 ares 51 ca, selon  
extrait cadastral ci annexé.

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la  
l'acquisition de la Fabrique d'Igloo à l'acquisition  
de cette parcelle

.. vu l'impossibilité de trouver un locataire  
du fait de son isolement

.. vu qu'il s'agit d'une parcelle enfouie  
dans d'autres parcelles

.. vu la faiblesse de son revenu annuel  
en francs (708 F) alors qu'il était possible  
de la louer à un fermier qui a  
actuellement cessé ses activités

.. vu le surplus qui sera fait du fait de  
vente de cette parcelle en lous de l'édit

taux de 10,75%, et qui produira un-  
remboursement par grand-

Attendu que la mise en vente publique de cette  
parcelle avait pour cause l'absence du fait de  
son faible superficie et de son caractère de  
parcelle en frange qui fait qu'il n'y a qu'un  
seul intervenant à l'achat, en l'occurrence  
l'acheteur, propriétaire des terrains mitoyens

ici en motifs.

Le conseil de Famille réuni le 2 juillet  
1985 décide de vendre de qui à qui la  
dite parcelle de 04 ares 91 ca, cadastrée au lieu  
dit Grossette, commune de Blyaug, section de  
Lairu no 0066D

à Monsieur Michel Baverlin, rue de  
la Chesnaie à Lairu pour un prix  
de FS 40 le ml, arrondi à un prix global  
de 20.000 FS

étant entendu que cette somme sera  
au plus tôt affectée à l'achat de sous de  
crédit communal afin que cela reste  
dans le patrimoine de la Famille d'origine  
de Belleisle

Fait à Belleisle, le 2 juillet 1985

Le Greffier  
F. G. ...

du Jugement  
F. B. ...  
J. A. ...

de Trésorerie  
J. T. ...

2) Budget 1976.

Après examen, la Fédération d'Église approuve et signe le budget primitif par la Turonie et s'élève à - 282.800 Fd partiellement communal: 155.678 Fd.

3) Procès-verbal.

Acte procès-verbal sur lieu le dimanche 21 juillet 1985.

4) Élection de l'église.

Des davis ont été demandés à plusieurs entités à savoir Garenne, Douin, Villiers et Bogards à Bruxelles pour le remplacement de la partie intérieure de la chaire. La femme Garenne s'est déclarée non compétitive pour cet ouvrage, les autres fidèles n'ont pas encore répondu. Après en avoir délibéré, le conseil de Fédération décide de procéder à une demande de modification budgétaire. Prochaine réunion en octobre 1975 (le mardi 2<sup>e</sup>)

de l'église



des Turoniers

Beaujean  
officier

de l'église



Révision de mardi 1 octobre 1985.

Parents: M. & Mme Jaffar  
Mlle Offenstein, Thérèse et Klémence  
au titre

Espaces: M. de Chastan, laïque  
M. Bellevue Echevris  
M.

1. Vies de Souverain Edmond Migo.  
de l'essai de fabrication à recevoir à la  
maison de Souverain de Suzanne Mury d'essai  
d'aujourd'hui.

2. France championne à Suzanne Mury  
de fabrication d'église est intervenue dans  
l'organisation d'une exposition sur la  
formation de l'église en l'église de  
Suzanne Mury, à l'occasion de l'organisation  
de France championne à Suzanne Mury.

FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE 3me TRIMESTRE 1.985

3.

RECETTES		DEPENSES	
Collectes JUILLET	7.558	10/7 Spaas	1.750
Dons "	1.350	11/7 Spaas	1.600
Collectes Août	5.381	5/8 Spaas	3.129
Dons "	1.000	12/8 Electricité	2.600
Collectes Septembre	6.859	22/8 Emprunts R	13.200
Dons " "	500	22/8 Intérêt R	6.591
Intérêts Juillet	365	30/8 Camus	1.440
" "	69	31/8 Lavoir	1.750
	23.082	23/9 Expertise	1.500
Subside Communal	<u>136.772</u>	26/9 Bethléem	1.113
	159.854		<u>34.673</u>

Certifié véritable le trésorier  
THOMSIN JEAN *O. Hannon*



4. Vente de l'ancien de la 92<sup>e</sup> en direction  
Goussette sur la commune de Bligny  
Anciennement Triva -

Campement de vente a été fait sur le  
la tribune d'église surmontée par  
Monsieur Thémis et Glimmanson et Monsieur  
Michele Bédinat, a été bien de bien  
c'est par la tribune d'église.

Le tribunal a envoyé la somme  
approuvée par le conseil de Bligny, pour  
assurer le bon d'entretien au  
niveau de la Justice, Administration de  
celles à Bligny.

#### 5. Travaux à l'église

Les réparations ont été effectuées  
d'urgence à la tribune de l'église à  
la suite des intempéries. Les réparations  
s'élevaient à 17.995 F. Tout bien

Il est envisagé de recourir à une  
modification budgétaire pour assurer  
cette dépense importante.

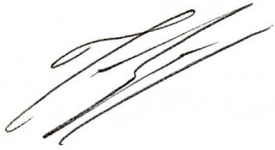
#### 6. Chauffage de l'église

Le tribunal a eu des échanges à  
ce sujet avec la Sanguesse plusieurs  
fois et sur le sujet qui demande  
de plus amples explications.

7. Les fiançailles du 31/10/85.

Mariage de l'Église v. de l'Église  
v. de l'Église les enfants de  
par di 31 octobre à 17h40 en notre  
église paroissiale. C'est la dernière fois  
de la vie de l'Église de l'Église de l'Église en  
de l'Église de l'Église de l'Église.

Plus rien à l'Église de l'Église, la messe  
est le 22 heures



Officiant

Officiant  
abbé J. M. M.

de l'Église



Procès verbal de la réunion  
extraordinaire de la Fabrique d'Église  
du mercredi 13 novembre 1985

Présents: Julien Le Loup Gallier  
Jean Thénier  
François Madjidi  
Jacques Offermann  
François Klammann de Ruc

Excusés: M. de la Roche  
Blaise Lécuyer.

La réunion extraordinaire a pu  
être de constater que la procédure  
relative à l'avis public au sujet  
du projet de la Fabrique d'Église de vendre  
la parcelle de terrain située à Saligny  
actuelle D 100662 d'une contenance  
de 4a 91 ca, a bien été respectée.  
Le procès verbal définitif de cet avis  
d'acquisition a été établi.

Blaise Lécuyer a l'honneur de vous en  
remercier et vous en prie.

Le Secrétaire



Les Trésoriers  
~~avec pour mandat~~  
François  
Offermann



Révision de budget 7 janvier 1986

Présents: M. Blavier, Echevin

Thierry, Officier, G. M. M. M. M. M. M.

Espaces: M. Richardin, Président

M. Le Bre. J. G. G.

① Remerciement de M. Richardin en qualité de Président et Membre.

La Commission de Fabrique a entériné les décisions pour ce qui concerne M. Richardin Président la décoration par Echevin et l'ontifié et lui sera remis l'insigne d'honneur.

② Montant des Recettes et Dépenses pour le 4<sup>e</sup> Trimestre 1985

FABRIQUE D'EGLISE DE BELLÈRE 4<sup>me</sup> TRIMESTRE 1.985

RECETTES		DEPENSES	
Collectes Octobre	7.685	4/10	Leclercq 17.995
Dons	1.500	5/10	I.S.C.P. 3.955
Collectes Novembre	9.616	9/10	Electricité 2.600
don	300	14/10	Casier 9.950
Collectes Décembre	7.717	14/10	Daigneux 1.604
Don	1.000	17/10	I.S.C.P. 320
Intérêts Octobre	468	18/10	Eaux 190
Intérêt "	12	3/12	Leclercq 524
	28.298	18/12	Lavoir 1.750
		26/12	Bethléem 1.113
			<u>40.001</u>

Certifié sincère  
à Révision  
*[Signature]*

*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

③ Modification du budget  
Le montant de 64.210 F dû par la  
Commune doit en son sein être exécuté.  
D'après les provisions, l'année 85 n'a  
terminée en bien. L'intervention de la  
Commune pour l'année, compte tenu de  
travaux effectués, s'élève à 200.972 F et  
conferme la modification du budget.

④ Recherches diverses. Le mardi 4 Mars 1986.  
à 11 heures et durée à 15 h.

de huit heures

Les heures



~~avec les minutes~~ Officiers  
Journeux

Réunion de Mercredi 5 Mars 1986

Présents: M. Thomson, Bedjean, M. J. J. J.  
M. le Maire J. J. J.  
M. F. J. J. J. J. J. J.

Étaient: M. J. J. J. J. J. J.  
M. J. J. J. J. J. J. J.

1 Affirmation du budget par les autorités  
compétentes.

Le budget 1986 est approuvé par la  
Commune communale en date du 21 février 1986.

2) Comptes de 1985-

Le conseil de Fabrique procède à l'adoption des comptes et les signe sous réserve de la restitution de fonds de la modification budgétaire annuelle de 64.210 F. Parmi les dépenses suivantes:

- 55.000 F pour réparations du presbytère (finies du rez de chaussée)
- 64.210 F pour - réparations du chœur/pignon
- 19.457 F - réparations de l'horloge
- réparations de la toiture
- réparations de la portière

88.667 F

Le conseil vérifie les différents comptes bancaires postés par poste. Discretage est donné au trésorier M. Jean Thom

3) Lettre de félicitation au Doyen de l'Église de St-Jacques de Dieppe.

À l'occasion de sa jubilé d'or accompli depuis la naissance de Doyen de l'Église de St-Jacques de Dieppe, le conseil de Fabrique lui adresse une lettre de félicitation.

La séance est levée à 22 h 30  
de l'heure

*J. B. B. B.*  
Le Secrétaire  
Le Trésorier

Minutes du conseil de Fabrique  
du mardi 8 avril 1986.

Présents: M. d'Almeida Gattay, Curé  
M. L. Echeverria Blavie et Nedjeda  
M. J. François Nedjeda, François Beekun  
Jean Theron, J. M. J. Offrandes  
François Klousandrea de Kasse

1. Meurt d'un nouveau membre de droit

M. Joseph Nedjeda, Echeverria de Fabrique,  
d'origine de Nyon-Nassay est présenté en qualité  
de membre de droit, en remplacement de  
M. Blavie, appelé à d'autres fonctions séculaires  
de conseil de Fabrique universaire de Blavie  
qui a participé depuis 1983 aux réunions.

2. Elections

- M. Noalrat dechakwa, membre de la  
Fabrique d'origine depuis 1955 et fondateur  
depuis 1966 est demissionnaire. vu son  
grand âge (87 ans) de conseil de Fabrique  
de universaire et lui confère le titre de  
Président d'honneur. Et lors des élections  
et bénédiction lui a été donnée par  
le vatican.

- Le conseil de Fabrique élit M.  
François Beekun demissionnaire. Vierge Theron a-  
Dalleim fera auprès de la paroisse la somme  
versant par la demission de

Province de

*Diepe*

COMMUNE de

*Diepe Navy*

Paroisse

Fabrique d'Eglise  
Notre Dame de la Visitation  
4501 BELLAIRE (Beyne-Heusay  
C.C.P. 000-0842825-89

**TABLEAU INDIQUANT LA COMPOSITION  
du Conseil de Fabrique et du bureau des marguilliers**

NOM DES MEMBRES du conseil de fabrique	DATE de leur dernière élection en qualité de membre	DATE à laquelle prend fin le mandat de chaque série	QUALITE président ou secrétaire	DATE de nomination en qualité de président ou de secrétaire (2)	OBSERVATIONS
<b>Membre de droit :</b>					
M. <i>J. Mathys</i> curé					Population de la paroisse : .....
M. <i>Joseph Beaujean de Heuwin</i> bourgmestre					
<b>Membres élus :</b>					
<b>Grande moitié :</b>					
M. <i>François BEAUJEAN</i>	<i>6/12 1982</i> (1)	19 <i>87</i>	<i>Président Secrétaire</i>		
M. <i>François KLEINERDAN de LANGE</i>	<i>Avril 1981</i>				
M. <i>François BECKERS</i>	<i>Avril 1986</i>				
M. ....	19 .....				
M. ....	19 .....				
<b>Petite moitié :</b>					
M. <i>Jean Thomsen</i>	<i>Avril 1984</i> (1)	19 <i>90</i>			
M. <i>Jacques Ouwens</i>	<i>Avril 1984</i>				
M. ....	19 .....				
M. ....	19 .....				
NOMS DES MEMBRES du bureau des marguilliers	DATE de la dernière élection en qualité de marguillier	ANNEE au cours de laquelle le mandat expirera	QUALITE	DATE de nomination en qualité de président, trésorier ou secrétaire	OBSERVATIONS
<b>Membre de droit :</b>					
M. <i>S. Mathys</i> curé	(3)	(4)			
<b>Membres élus :</b>					
M. <i>J. Thomsen</i>	<i>1988</i>	<i>1988</i>	Président	19..... (5)	
M. <i>F. Beaujean</i>	<i>1986</i>	<i>1989</i>	Trésorier	19..... (5)	
M. <i>J. Ouwens</i>	<i>1988</i>	<i>1987</i>	Secrétaire	19..... (5)	

Fait à *Bellaire*, le *8* avril 19 *86*

Le président du conseil de fabrique

*Beaujean*

(1) Dans le cas où, à la date normale, le membre élu a été remplacé, indiquer la date de l'élection extraordinaire.  
 (2) Date du présent renouvellement.  
 (3) Date de l'élection normale, à moins que les marguilliers aient été remplacés depuis cette date. Mentionner alors la date de l'élection extraordinaire.  
 (4) 1965 pour le mandat attribué en 1962, 1966 pour le mandat attribué en 1963, même si depuis cette date un remplaçant a été désigné.  
 (5) Indiquer ici si les fonctions de trésorier ont passé en d'autres mains à la suite de l'élection.

FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE 1.986

(42 koutchis)

RECETTES

Janvier 7.105  
Intérêt 31  
Février 4.496  
Don 500  
HERBOT 1.740  
Mars 5.120  
Don 1.000  
Intérêt 2.156

-----  
22.148 ✓

Certifié sincère  
le trésorier THOMSIN JEAN



DEPENSES

3/1 Eglise de LIEGE 1.000  
8/1 Smap 500  
11/1 Electricité acompte 2.820  
27/2 Sabam 260  
6/3 Assu Incendie 26.854  
16/3 Assu Vol 1.610  
25/3 Bethléem 1.185

-----  
34.229 ✓

*elle for receipt*



*JB*  
*Beaujeu*  
*J. Schmitz*  
*Offerman*

M. dechiré et membre du Comité de  
Fidélité - Fait état de la grande  
meuble, M. Meyer une dans novembre  
juin en avril 1987

- Le Comité de Fidélité était aussi composé  
- nommé en qualité de Président

M. François Desjardis, membre de la  
Fidélité d'ici depuis 1982 et ancien  
président de la Fidélité d'ici de l'époque  
de 1961 à 1979

- nommé en qualité de Président

M. François Klemm de l'époque

- nommé en qualité de Président

M. F. Desjardis, Président

J. Thériault Trésorier

J. Desjardis Membre

(voir tableau ci-dessus)

3. Clôture des comptes de l'exercice 1985

l'exercice s'est clôturé par un bon de 26.000  
en 1985 contre 42.000 F en 1984.

4. Comptes de l'exercice 1986

Par cette il s'est élevé à 22.198 F et

les dépenses à 34.229 F (voir page ci-dessus)

Plus rien n'est resté à l'ordre du jour, la situation est  
à 22.000.

de l'exercice



de l'exercice  
Desjardis



Réunion du Conseil de Fabrique du 07.07.1986. à 20 heures

Sous-présents: M<sup>r</sup> l'abbé Mathys, curé,

M<sup>r</sup> Jos. Beaupreux, séchevin de Beyne-Heusay

M<sup>m</sup>. Offermans, Thomsin et Beaujean F. meulb.

Absent et excusé: M<sup>r</sup> Kleiwermaun de Lince.

- 1.- Le budget est présenté et commenté par le Trésorier.  
Il est approuvé à l'unanimité et signé.
- 2.- Les comptes trimestriels sont examinés et approuvés.
- 3.- La réalisation de l'acte de vente du terrain de la Mousette a eu lieu le 26.06.1986 chez le notaire Le Roux.  
Les 20.000 Frs perçus ont été immédiatement placés.
- 4.- Nous avons insisté pour que la gouttière du presbytère soit mise en ordre. M<sup>r</sup> Beaupreux va insister auprès de son collègue M<sup>r</sup> Blavier.
- 5.- Les mandats de paiement sont signés par le P<sup>r</sup>.
- 6.- nous allons écrire d'urgence à la commune de Beyne-Heusay pour qu'une délégation de police protège le déroulement de la procession le 20.07.1986  
D'autre part nous devons écrire au Bourgmestre de Plegny pour lui signaler le passage de la procession sur la commune par les rues Nifiet, de la Motte, de laive et des 3 Bouviers + rue de Bellaine.
- 7.- La prochaine réunion est fixée au 7.10.1986 à 20h.

Le secrétaire  
(absent)

Le Président  
Beaupreux J. Becker  
Beaujean



Réunion du conseil de l'école de  
mardi 7 octobre 1986 à 20h.

Présents M. J. Bedjean, Echevin  
M. F. Bedjean Président  
M. Jean Thourin, trésorier  
M. Francis Klinevanden d'aveer, secrétaire  
M. Francis Bedjean, membre.  
M. d'Almeida J. P. J., C. V.

1. Procès-verbal de la réunion du 1/7/1986.  
est approuvé.
2. Traverse de jachyten -  
M. Bedjean demandera à son collègue  
de Traverse, M. Maxime d'envoyer des  
documents concernant surtout la avale  
gestion, afin d'éviter d'humidifier.
3. Vente de la Tervette.  
d'acte de vente a été transmis par  
la commune de Guesp. Il est remis au  
trésorier M. Thourin - de plus de 1000  
a été affecté au bon de l'édit  
Commune pour 1000.  
Le capital en titre est donc actuel  
de 65.000 F.
4. Les comptes de 3<sup>e</sup> trimestre 1986.

RECETTES

DEPENSES

Collectes Juillet	7.709	28/7	Mazout	11.741
Don "	500	4/8	Intérêts Remb	5.898
Intérêts "	34	4/8	Amortissement	13.800
Intérêts "	365	13/8	Electricité	2.820
Collectes Août	5.752	26/9	Bethléem	1.192
Don "	1.500			
Collectes Septembre	6.515			
	<u>22.375</u>			<u>25.451</u>

Certifié véritable

Le trésorier THOMSIN JEAN

*[Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'Thomsin Jean', 'Mazout', and 'Bethléem']*

1. des recettes la seule déduction a - 345.031 F.  
 les dépenses a - la somme de 319.564 F.

6. Trouve due à la perte du système automatique de cloches.

A la suite d'un orage survenu en juillet 86, le système de cloches a été abîmé mais n'a pas été réparé par l'assurance. Le coût de la réparation est de 2804 F.

7. Subside Communale

Contrat a été fait avec la Breverie Communale qui assurera par la somme de 155.458 F par an le service de l'eau et de l'électricité.

8. Insolence révoquée: la somme de 6 janvier 1987.

Plus une victoire a l'ordre du jour, le  
l'heure est venue a 21 h.

de l'histoire de l'histoire  
de l'histoire de l'histoire  
Preaujean

Revue du Conseil de Fabrication  
du Mardi 6 Janvier 1777 a.

Présents M. De la Roche Bellevue  
M. F. de la Roche Bellevue  
M. de Thiers, Bellevue  
Officiers et Militaires de  
membres

1. Ouvres travail de la réunion du  
7/10/76 -

Il est apparu

2. Dégats matériels du système automatique  
de cloches par suite d'usage  
Il est apparu que la somme de  
2804 F.D., montant des dépenses occa-  
sionnées par le système automatique en dernier  
du montant de la franchise  
contractuelle de 5000 F. de  
liquidation se justifient

3. Dégats à l'économie

de motiva pentru endowment - Appel a être fait au technicien pour établir un devis de réparation.

4. dijine veuve d'un veuf de Abak-Son a dijlin - De la veuve a être constatée. A surveiller

5. Des comptes trimestriels octobre-Novembre

- Des recettes comprennent notamment le subside de 155.478 F en provenance de la commune, soit au total 182.962 F

- Des depenses sont d'un montant total de 21.122 F.

FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE 4me TRIMESTRE 1.986

RECETTES

Collectes Octobre	7.653 /
Intérêts	468 /
Intérêts	31 /
Collectes Novembre	9.509 /
Don "	1.000 /
Subside Communal	155.478 /
Collectes Décembre	7.823 /
Don	1.000 /
	<u>182.962 ✓</u>

DEPENSES

3/10 CAMUS	1.548 /
15/10 EAU	213 /
16/10 Electricité	2.820 /
27/10 Nettoyage chasuble	855 /
13/11 Lavoir	1.174 /
4/12 Acquit MESSES	500 /
11/12 Huile lampe	1.750 /
15/12 Boogaerts	8.834 /
29/12 LECLERCQ	1.879 /
29/12 BETHLEEM	1.192 /
31/12 Contributions	<u>357 /</u>

21.122 ✓

Certifié véritable  
Le trésorier THOMSIN JEAN

*[Signature]*

*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

## 6. Digitalité

Signature par les membres du parlement  
italien. "Télégramme des digitalités"

## 7. Effets et dons

de valeur du produit des effets et  
dons est signé par les membres.

## 8. des rémunérations

La table des motifs de rémunération  
est signé par les membres. Les dons ont  
été envoyés en 1976 pour la paroisse  
de Belgique

## ⑨ Pensée pour la chapelle Ben Vanderveld

La commune a fait acheter les  
briques de son jeu à l'essai les  
choses en l'état - la situation est  
dangereuse - la commune doit y  
remédier

## ⑩ Pensée à l'église de Bellein

Un panneau mural interne a été  
posé dans la nef principale, est  
l'usage, au sein masqué, les objets  
dans la l'église. La commune  
a fait effectuer des réparations définitives

(11) Assurances de deux stations en hélicoptère  
à la base, à partir de vol.

de fabrication doit substituer à la la base  
un montant, 1620 F de prime d'assurance suite à  
une note de calcul de l'assurance. En  
effet cette somme a été avancée par  
la la base dans sa police 'vol' globale.

(12) ~~Assurance~~ Prime d'assurance

de fabrication s'inscrit au budget  
pour la couverture de l'efficacité de  
niveau d'ordre pendant la base de Prime  
qui s'est élevée dans le plus grand calcul  
à la substitution générale.

(13) Frais d'entretien de l'église

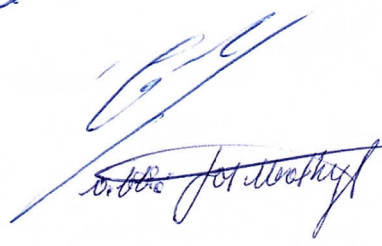
on doit une demande pour agent en  
prise de compte dans le fond de l'église  
Plus une montant à l'ordre de prime, la somme  
est versée à 21 h 20.

Prochaine réunions: le mardi 3 mars et  
le mardi 7 avril 1977

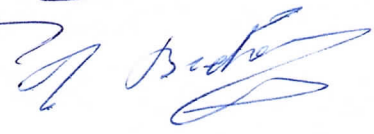
Le Président



Le Trésorier



Officier



Le Secrétaire



Réunion du conseil de Fabrication  
du mardi 3 Mars 1987.

Présents: M. le Maire Jathy.  
M. le Président Fr. Desjardins  
M. le Thourin, Beckman, Offenberg  
et Klammann de France

Absent et excusé: M. l'échevin Desjardins  
pour raison de santé.

1. Approbation de la réunion du 6/2/87.  
Affaires.

2. Approbation et remise des comptes de  
l'année 1986

de l'échevin M. Thourin en vertu de  
comptes de l'année 1986.

- Le total des recettes s'élève à - FR 282.80  
pour les recettes prévues au budget et à  
259.968 FR pour les recettes réalisées effective-  
ment en 1986.

- Quant aux dépenses,  
- les dépenses relatives à la construction  
cette soit de 76.000 FR contre un total  
de 115.500 FR

- les dépenses à titre de réparation locative  
et dépenses diverses soit de 155.700  
contre 167.300 FR au budget.

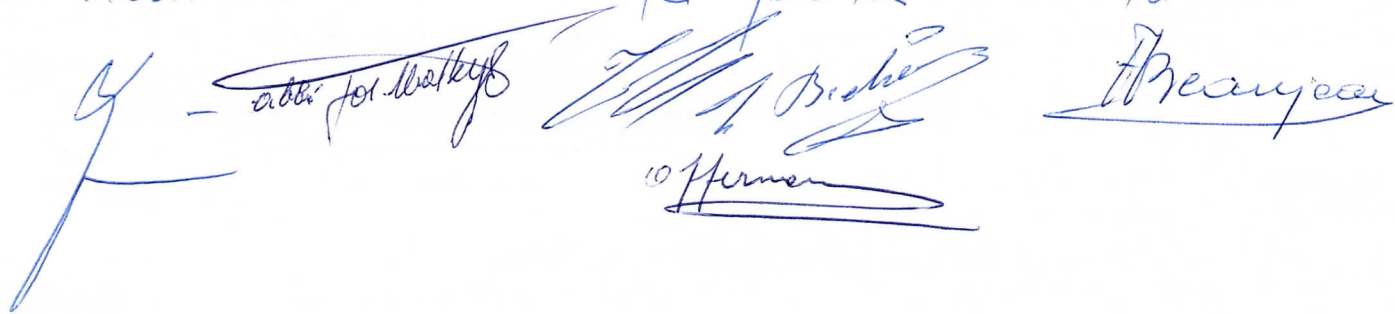
- En conséquence, l'excédent prévisible est

restitués les bijoux et de St. août, sans un  
de forte à l'écriture et réparation du josty ten  
leur enseigne éventuelle par suite de interruptions  
hivernales.

3. Remerciements à - l'Administration communale  
de Nyon-Murcy pour les travaux effectués  
dans l'église et à la chapelle ainsi qu'à  
Mme Vanderveld.

de l'œuvre à effectuer sur l'église  
de restauration des œuvres intérieures à  
l'église et à la chapelle de la jeune Paroisse

Proclamation d'usage: le mardi 7 Août 1977 (Election  
de l'église de Nyon-Murcy de l'œuvre de l'œuvre

The bottom section of the document contains three handwritten signatures and a stamp. On the left is a large, stylized signature. In the middle is a signature that appears to be 'J. B. B...' with a horizontal line through it. On the right is a signature that appears to be 'Brennan'. Below the middle signature is a rectangular stamp with the word 'OFFICIER' written inside.



Révision du conseil de Fabrique  
du mardi 7 août 1987.

Présents: M. d'Échevri B. Bujala

M. de la Croix Mathys

Membres de droit

M. le Président François Bujala,

M. Jean Thémis, Joseph Ogeron,

François Klimmanson de G. de la Croix, M. François B.

1. Thémis a la dépense M. Vanderfeld.

La femme a fait réparer la drapelle  
embroiderée de la M. de la Croix Vanderfeld.

Il est convenu de remercier la femme  
pour les travaux qui ont été effectués

2. Conclusions de l'assemblée

Les réparations ont été effectuées  
effectivement pour 69.000 \$

3. Mise de l'argent dans le fond de l'glise  
par l'assemblée pour faire plus de

4. Compte de 1986.

En présence de d'Échevri, M. Bujala

Le Thoury, l'Assemblée communique une  
nouvelle fois les comptes de 1986  
Le montant des dépenses est de 232.897 F  
Le montant de recettes est de 282.700 F,  
d'excédent est de 50.103 F en positif.  
Les membres du conseil signent les comptes.

## 5. Elections

M. Klemmensen fait part de son souhait  
de ne pas voir renouveler son mandat par  
suite de son prochain départ de la commune.  
Il remercie les membres des excellentes équipes  
qu'il a eu le plaisir d'avoir depuis 12 ans au sein  
de la Fédération d'église et veut remercier le bureau  
patronal - Le mandat de M. Klemmensen est  
provisoirement remplacé.

M. Offenberg est nommé secrétaire et le Thoury l'Assemblée  
des mandats de la prochaine moitié: M. F. Madsen, F.  
Dellert et F. Klemmensen sont renouvelés jusqu'en 1993.

## 6. Budget pour 1987. (voir page ci-contre)

Le budget a été approuvé, après quelques  
conséquences, par le Nipostskian Permanent.  
d'interventions communales sera de 119.295 F.

7) ~~comptes de l'exercice~~ 1986. J'ai du 1<sup>er</sup> trimestre 1987  
 du trimestre M. Thomas commente le  
 tous détails de cette et du jour -

FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE 1 TRIMESTRE 1.987

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Collectes Janvier	6.989	18/12/86	Eglise de LIEGE 1.050
Intérêt	45	8/1	SMAP 500
Collectes Février	4.364	9/2	SABAM 519
Don "	500	10/2	Electricité 1.999
Intérêt	2.156	16/2	Incendie 28.871
Collectes Mars	5.020	26/2	Timbres 650
	<u>19.074</u>	25/3	I.S.C.P 1.120
		26/3	Bethlem <u>1.192</u>
			35.901

Certifié véritable

Le trésorier THOMAS JEAN

*[Signature]*  
*[Signature]*  
 Offerme  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
 abb. J. M. M. M.

8) Quatre et après du 1<sup>er</sup> trimestre 1987

- 9) Peinture Chapelle Notre-Dame -  
 Les hommes mis à disposition ou  
 s'ils jadis après que les membres de la  
 Fabrique jurent vider et approuver la chose  
 de l'heure par eux-mêmes mis à disposition.  
 Une diétète par à signer par les membres
- 10) buche de vin. le 7 juillet 1987.  
 Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance  
 levée à 12 heures

de la buche de vin des Juchas de la buche de vin

*(Signature)* *(Signature)* *(Signature)*

*(Signature)* *(Signature)* *(Signature)*

*(Signature)* *(Signature)* *(Signature)*

Réunion du conseil de Fabrique du mardi  
 7 juillet 1987.

Sont présents: MM. Pécayean, Trekers, Offermans, ~~Et~~  
 et Thomassin

Absents et excusés: M<sup>r</sup> l'échevin Jos. Pécayean  
 M<sup>r</sup> le curé Mathys membres de a  
 M<sup>r</sup> Kleinermans de l'ame, secrétaire

1.- Le Président souhaite la bienvenue à Monsieur Tann  
qui remplacera Monsieur Kleinermann de Lance,  
d'immédiat.

Monsieur Kleinermann de Lance a été, entretemps,  
l'objet d'une manifestation de sympathie de la  
part des membres du conseil actuels et anciens.

2.- Les budgets présentés par le Trésorier sont approuvés et  
signés.

3.- Nous pourrions disposer du dais de la paroisse de Saiu  
pour notre procession du 19.07.1987.

4.- Nous confirmerons par écrit notre demande d'échafaud  
à la commune pour en disposer vers le 15 septembre  
après avoir signé une décharge.

5.- Les membres du conseil se réuniront le samedi 17.07.87  
pour préparer les objets nécessaires à la procession.

6.- La prochaine réunion aura lieu le mardi 6 octobre 1987.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

Le Secrétaire,

Les Membres,

Le Président.

Tréaujan

Réunion du Conseil de Fabrique du 6/10/87.

Présents: Mr F Beaujean Président  
Mr Thomasin Trésorier  
Mrs Bickers et Tassin membres  
Mr le Curé Mbatluy  
Mr Offermans Secrétaire:  
Mr d'Arhevin Beaujean.

1 L'administration communale a décidé le placement de convertisseurs à gaz au presbytère soit 4 au rez de chaussée et un à l'étage - des travaux de raccords sont en cours.

Des appels d'offre pour l'installation ont été lancés. Les frais de raccordement et d'installation de ce chauffage étant à charge de l'administration communale comme il en a été convenu avec Mr Bourgmestre. L'extension éventuelle du chauffage soit le placement de radiateurs supplémentaires est à charge de Mr le Curé.

2 Comptes Trimestriels: 3<sup>e</sup> trimestre 1987.

Les recettes s'élevaient à 23.528 F. Tandis que les dépenses se montent à 33.440 F. (voir débats)

RECETTES

DEPENSES

Collectes Juillet	5.015	4/7	Spaas	3.500
Don "	500	4/7	Spaas	500
Intérêts "	49	3/8	Intérêt Emprunt	4.434 <sup>0</sup>
" "	365	3/8	Amortissement "	14.550
" "	35	3/8	Contribution	357
Collectes Août	5.806	7/8	Electricité	2.240
Don "	900	7/8	Enveloppes C;G;P	30
Intérêts "	1.050	25/8	Vade Mecum	395
Collectes Septembre	6.806	26/8	I.P.L	934
	-----	18/9	Canus	1.548
	23.528	22/9	Clock O Matic	3.760
		28/9	Bethléem	1.192
			-----	33.440

Certifié véritable

Le trésorier THOMASIN JEAN

*[Signature]*

*[Signature: Beaupier]*  
*[Signature: abbé J. B. ...]*  
*[Signature: J. ...]*  
*[Signature: ...]*

3. on envisage le placement de 2 fenêtres d'isolation dans le chœur de l'église par le menuisier Bocters de Seine.
4. L'on s'adresse à l'échevin M. Beaupier que le plancher du parloir au presbytère est pourri et demande quelle solution pourrait être envisagée.
5. L'échevin M. Beaupier rappellera la fermeture des Sas du presbytère auprès de la Commune. L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Prochaine réunion le 5/1/88 -

Les membres

Le Président

Le Secrétaire

*[Signature]* *[Signature: Beaupier]* *[Signature]* *[Signature: Beaupier]*

Séance du Conseil de Fabrique du 5/1/88.

Présents : M<sup>r</sup> Beaujean Président  
M<sup>r</sup> Thomsin Trésorier  
M<sup>r</sup> Offermans Secrétaire.

Les membres : M<sup>r</sup>s Tessin, Beckers.

M<sup>r</sup> le Curé Abethys  
M<sup>r</sup> l'Échevin Beaujean.

① Examen des cptes Trimestriels : 4<sup>e</sup> trimestre 87.

Recettes: 146.010 F      Dépenses: 50.534 F.  
suivant détails ci-dessous -

Les comptes sont approuvés -

FABRIQUE D'ÉGLISE DE BELLAIRE 4<sup>e</sup> TRIMESTRE 1.987

RECETTES

Collectes Octobre	7.327
Don "	1.000
Subvention Communale	119.295
Collectes Novembre	9.490
Don "	1.000
9/10 Intérêt	469
9/10 Intérêt	58
Collectes Décembre	7.371
	<u>146.010</u>

DEPENSES

3/10 Nihon	3.451
9/10 Electricité	2.240
19/10 Eau	540
16/11 Hoeters	4.896
16/10 Hoeters	7.020
22/11 Messes fondée	750
30/11 I.S.C.P.	180
2/12 La Foi	800
11/12 Vin de Messe	1.680
22/12 I.S.C.P.	2.910
29/12 Bethléem	1.192
30/12 Mazout	15.690

50.534

Certifié sincère et véritable  
Le trésorier THOMSIN JEAN



② Chauffage du Presbytère :

L'administration communale a abandonné le projet de placement de connecteurs à gaz et a fait soumissionner pour le placement d'un chauffage central complet en gaz naturel.

Le compteur a été placé par l'ALC.

M. Beaujean échevin interviendra pour obtenir une solution rapide.

③ Recapitulation provisoire <sup>après</sup> année 1987.

Recettes : 216.799 F.

Dépenses : 131.113 F.

④ Appel est fait auprès de l'entrepreneur Beiverlin de Seive pour examiner les traverses et possibilités de réparation des seuils en pierre bleue à l'entrée de l'Eglise et de la Chapelle -  
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Prochaine réunion fixée au 5/4/88.

Le Président Le Trésorier Le Secrétaire Les membres

Beaujean

M. J. B. B.

[Signature]

[Signature]

A. B. B.

Beaujean

Séance du Conseil de Fabrique du 5/4/88.

- Le président du Conseil fait part à Mr l'Échevin Beuyjean de la démission du Trésorier Mr Thomsin pour raisons de santé de son épouse.  
Lettre officielle sera envoyée incessamment à l'Adm<sup>l</sup> Communale.
- Les budgets 1988 sont restés approuvés par les Autorités compétentes (sans observation).
- Mr Thomsin communique à nouveau les comptes 1987 qui se soldent par un boni de  $51.474 + 53.033$  (cpt 86) ~~51.468~~ F = 104.507 F
- Tableau fin 4<sup>e</sup> trimestre 1987 : (comptes)  
Recettes = 7.100 fr. Dépenses 44.117 F.  
Voir ci-dessous.

FABRIQUE D'ÉGLISE DE BELLAIRE 1.987

RECETTES ET DEPENSES pour 1.987 payé en 1.988

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Inhumation	7.100	I.S.C.P.	1.200 -
		Electricité	9.594 -
		CASIER	4.550 -
		LAVOIR	1.742 -
		INTERET EMPRUNT	3.360 -
		LAVOIR	742 -
		BAIVERLIN	3.955 -
		BAIVERLIN	2.948 -
		SPAAS	4.072 -
		MAZOUT	10.284 -
		VIN DE MESSE	1.680 -
			<u>44.117</u>

Certifié véritable  
Le trésorier THOMSIN JEAN

*Mr. J. Beuyjean*  
*Mr. J. Offerman*

Résultat des comptes au trimestre 1988:

Recettes: 24.938 F  
voir ci-dessous:

Depenses: 43.972 F.

FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE 1.988

1<sup>er</sup> TRIMESTRE 1.988

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Collectes Janvier	7.770	25/11 Eglise de LIEGE	1.050
Dons "	2.000	11/1 Sabam	519
Intérêt "	58	1/2 Smap	500
Collectes Février	4.705	11/2 Electricité	3.540
Intérêt "	2.156	15/2 Timbres Poste	650
Collectes Mars	5.609	18/2 Incendie assurance	29.490
Don Mars	<del>1.000</del> 1.000 <del>1750</del>	29/2 I.S.C.P.	3.951
Location RETINNE	<del>1.640</del> 1740	8/3 Assur Vol Statue	1.610
	<u>24.938</u>	28/3 Bethléem	1.192
	25.038	30/3 Spaas	<u>1.470</u>
			43.972

Certifié sincère et véritable  
Le trésorier THOMSIN JEAN

*[Signature]* *et de* *[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*

Décharge est donnée au Trésorier par Thomsin de sa mission.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée

Présents: Mr F. Beaujean Président  
M. Thomsin Trésorier  
M. Offerman Secrétaire  
M. Beckers-Beaujean Echevin  
M. de Curel M. M. M. M.

Excusé et absent M. Tesset.

*[Signature]* *et de* *[Signature]* *[Signature]*  
*[Signature]*

Séance du Conseil de Fabrique du 21/8/1988

Présents : Mr Becker Président  
Mr F. Beaujean Trésorier  
Mr Offermans Secrétaire  
Mr Tassin membre.

Absents et excusés :

Mr Beaujean Echevin  
Mr le Curé et Bethys.

- Contact sera repris avec le Bourgmestre Mr Deffet en sujet de remplacement des chéques défectueux et de la réparation de la toiture du presbytère. Dis que possible par Mr F. Beaujean.
- On procède à l'examen du projet de budget 1989. Cette séance a été retardée suite au ~~attente~~ du changement en blocage du compte des chèques Postaux par le transfert des signatures. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président



Le Trésorier le Secrétaire





les membres



N. Leroux

Séance du Conseil de Fabrique du 21/8/1988

Présents: M<sup>r</sup> Becker Président  
M<sup>r</sup> F. Beaujean Trésorier  
M<sup>r</sup> Offermans Secrétaire  
M<sup>r</sup> Tassin membre.

Absents et excusés:

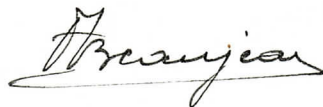
M<sup>r</sup> Beaujean Echevin  
M<sup>r</sup> le Curé et Bethys.

- Contact sera repris avec le Bourgmestre M<sup>r</sup> Deffet  
en sujet } du remplacement des chers défectueux et  
de la réparation de la toiture du  
presbytère. Dis que possible par M<sup>r</sup> F. Beaujean.
- On procède à l'examen du projet de budget  
1989. Cette séance a été retardée suite au  
~~lancement~~ du changement en blocage du compte  
des chèques Postaux par le transfert des  
signatures. L'ordre du jour étant épuisé, la  
séance est levée.

Le Président



Le Trésorier le Secrétaire





les membres



N. Leroux

Résultat des comptes au trimestre 1988:

Recettes: 24.838 F  
voir ci-dessous:

Depenses: 43.972 F.

FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE 1.988

1<sup>er</sup> TRIMESTRE 1.988

<u>RECETTES</u>		<u>DEPENSES</u>	
Collectes Janvier	7.770	25/11	Eglise de LIRGE 1.050
Dons "	2.000	11/1	Sabam 519
Intérêt "	58	1/2	Smag 500
Collectes Février	4.705	11/2	Electricité 3.540
Intérêt "	2.156	15/2	Timbres Poste 650
Collectes Mars	5.609	18/2	Incendie assurance 29.490
Don Mars	<del>1.000</del> 1.000 <del>1.150</del>	29/2	I.S.C.P. 3.951
Location RETINNE	<del>1.640</del> 1740	8/3	Assur Vol Statue 1.610
	<u>24.938</u>	28/3	Bethléem 1.192
	25.038	30/3	Spaas <u>1.470</u>
			43.972

Certifié sincère et véritable  
Le trésorier THOMSIN JEAN

*[Signature]* *et de* *for* *Becker*  
*offen*

Décharge est donnée au Trésorier M. Thomassin de sa mission.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée

Présents: M. F. Beaujean Président  
M. Thomassin Trésorier  
M. Afferman Secrétaire

M. Becker - Beaujean Echevin  
M. le Curé Mathys.

Excusé et absent M. Tessier.

*[Signature]* *et de* *for* *Becker*  
*Beaujean*

Séance du Conseil de fabrique du 13/12/88.

Présents: M. le Curé J. Methys -

M. F. Beaujean Trésorier.

M. Beckers Président

M. N. Lereaux Membre -

M. Offermans Secrétaire.

- 1) - Rectification des cptes du 1<sup>er</sup> trimestre 1988  
il faut lire pour ~~les Dons de Mars~~ (Recette  
la location Retinne  
une somme de 1740 fr en lieu de 1.640 fr  
encombrant par l'ex-trésorier M. Thourmin  
ce qui donne un montant total recettes de  
25.038 fr en lieu de 24.338 fr -
- 2) - Approbation des Cptes 2<sup>e</sup> Trimestre 1988 + 3<sup>e</sup> Tr  
voir détails ci-dessous.

FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE

2<sup>me</sup> TRIMESTRE 1988

RECETTES		DEPENSES	
Intérêts titres	46	01/04 Electricité	3.540
Intérêt annuel	431	15/05 Clock-o-Matic	3.488
Intérêt annuel	422	01/06 Electricité	3.540
Collectes avril	6.755	24/06 Monast. Bethléem	1.252
Collectes Mai	9.824		
Dons Mai	1.800		
Collectes juin	5.735		
Dons juin	1.000		
	<u>26.013</u>		<u>11.820</u>
	=====		=====

Certifié sincère et véritable,

Le Trésorier,

*Offermans*  
*Beaujean*  
*N. Lereaux*  
*Beckers*  
F. BEAUJEAN.

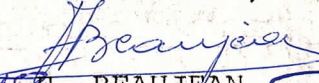
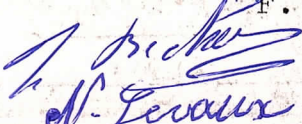
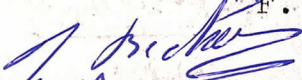
FABRIQUE D'EGLISE DE BELLAIRE

3me TRIMESTRE 1988

RECETTES		DEPENSES	
Intérêts juillet	26	07/07 Electricité 7-8/88	3.540
Annulation verst 08/08/88	750	08/07 Electricité rappel	600
Collectes juillet	6.255	12/07 Int. emprunt 1r sem	3.360
Intérêts titres (20.000)	1.050	12/07 Amort. emprunt	15.150
Intérêts titres (5.000)	285	26/07 Imp. wallone	750
Intérêts titres juillet	469	08/08 Imp. wallone	750
Intérêts créditeurs	26	09/08 Timbres poste	260
Collectes août	5.418	17/08 Précompte immob.	357
Collectes septembre	6.805	13/09 Electricité	3.540
		15/09 Lavoir Charlemagne	1.278
		15/09 Ets Boogaerts	10.448
	<u>21.084</u>		<u>40.033</u>
	=====		=====

Certifié sincère et véritable,

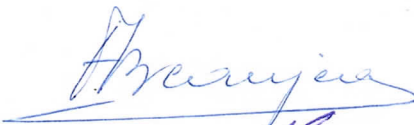
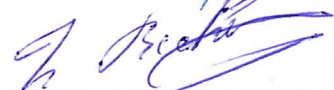
Le Trésorier,

  
 F. BEAUJEAN.  



Avoir en caisse en 13/12/88 :- crédit cl 28003 F.  
 - C.C.P.: 172.770 F.

(dont 50.000 reçu à titre d'acompte de l'Adm. clc)

l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

  
  
 N. Lévieux





Présents: Mr Becker, Président  
Mr Beaujeu, Trésorier  
Mr Offermans, Secrétaire

Les membres: Mr de Curé Mathys  
Mr Blevin, Echevin  
Mr Leveau  
Mr Tassin.

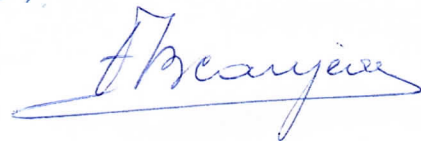
- On envisage le placement d'une porte de séparation entre l'église et la chapelle, devis seront demandés prochainement à cet effet.
- En ce qui concerne la toiture du presbytère, M. l'échevin Blevin envoie un ouvrier communal, afin de déterminer les travaux à faire et ainsi faire appel à des entrepreneurs pour établissement de
- On examine la possibilité de repeindre l'intérieur de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

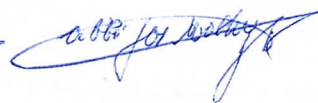
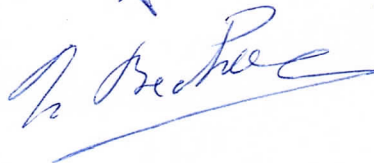
Prochaine réunion fixée au 3/5-

Le Président                      Le Trésorier                      Le Secrétaire

Les membres,



M. Leveau



Séance du Conseil de Fabrique du 17/5/88.

Présents: Mr Beckers Président  
Mr Beaujean Trésorier  
Mr Offermans Secrétaire.

Les membres: Mr le Curé Mathy  
Mr Blevin échevin  
Mr Tassin  
Mr Leveux

Le Conseil de fabrique approuve les Comptes de l'exercice 1887, lesquels laissent apparaître un boni de 150.658 fr.

Nous sommes en consultation avec l'assureur M. Deigneux pour inclure les risques de bris de vitres de l'église et de la Chapelle dans le contrat d'assurance. Expertise sera faite avant de prendre décision à ce sujet. Coût approximatif de l'expertise 8000 à 10.000

Situation financière au 16/5/88:

- CEF : 168 435 F.

- Crédit cl : 38.530 F.

Total : 206.965 F.

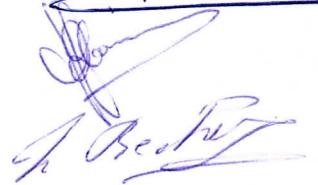
Renseignements seront faits pour l'entretien des vitres de l'église et de la chapelle par une entreprise spécialisée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Président                      le Trésorier                      le Secrétaire

Offermans

Les membres.  
M. Leveux  
Mr Beaujean  
abbé J. Mathy



P.S Prochaine réunion fixée au mercredi 5/7 à 20 heures.

Séance du Conseil de Fabrique du 3/8/88

Présents: M<sup>r</sup> Beckers Président

M<sup>r</sup> Beaujean Trésorier

M<sup>r</sup> Offermans Secrétaire.

Les membres:

M<sup>r</sup> le Curé Abethys

M<sup>r</sup> Blavier Echevin

M<sup>r</sup> Tassin m<sup>re</sup>

M<sup>r</sup> Leveau m<sup>re</sup>

1) On envisage le placement d'une échelle amovible pour accéder aux cloches. Cette échelle servira en même temps pour l'entretien des vitraux.

2) Le Conseil fera appel à des entrepreneurs spécialisés pour <sup>obtenir des offres en vue de</sup> la restauration et la peinture intérieure de l'Eglise. Prix seront demandés pour exécution du travail en plusieurs phases.

3) Le trésorier commente le budget 1888 qui est approuvé et signé.

4) Dimanches sont faites auprès de la S<sup>ci</sup> (après avoir vu M<sup>r</sup> Boenen) pour connaître les conditions d'assurance incendie de l'Eglise et des vitraux.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.



M<sup>r</sup> Beckers  
M<sup>r</sup> Leveau

M<sup>r</sup> Beaujean

Séance du Conseil de Fabrique du 18/10/89.

Présents: Mr Beaujean Trésorier.

Mr Offermans Secrétaire.

Membres: Mr Blavier Echevin.

Absents et excusés: Mr Becker hospitalisé.

Mr le Curé

Mr Lévoux et Mr Tessier.

Le conducteur des Travaux de Bayne Housay

M. M. Dubois a examiné les travaux à exécuter :

1) sur presbytère notamment la toiture et le plancher du porche.

2) à l'église :- porte de séparation entre la chapelle et l'église -

- travaux de restauration du plafonnage et de peinture (dûs à recevoir).

- échelle d'accès au clocher -

3) compris 1 partie fixe -

de l'église - tapis (paillesson) à l'entrée

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Beaujean

Offermans

Offermans

Présents: M. Beckers Président  
M. Beaujean Trésorier  
M. Offermans Secrétaire

Les membres: M. Le Curé  
M. Levanx

Absents: M. Blavier Echevin  
M. Tassin.

L'exercice 1989 se termine par un boni de 205.4  
Le boni s'explique par le fait que l'an n'a pas eu  
tous les postes d'entretien prévus ainsi que un boni  
40.000 fr. sur le poste de chauffage, Il y avait d  
resté un reliquat de 148.938 fr de l'année 1988  
M. Blavier sera invité incessamment à se rendre sur  
place pour examiner l'état de la peinture de l'église  
et les fenêtres du rez de chaussée presbytère; porte de  
désobstruction au dessus de l'escalier du 1<sup>er</sup> étage pour  
éviter les déperditions de chaleur -

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

~~M. Offermans~~  
M. Levanx

M. Beaujean  
Offermans

M. Beckers

Séance du conseil de Fabrique du 18/10/90.

Présents: Mr Beckers Président

Mr Beaujean Trésorier

Mr Offermans Secrétaire

Les membres: Mr Lersaux

Mr Tessin.

Absent et excusés: Mr Blevia (malade)  
Mr le Curé.

Les comptes 1888 sont rentrés acceptés par l'Evêché,  
la députation permanente et la Commune.

Les comptes laissent apparaître un boni de 203.486 fr.  
Il est décidé de repeindre l'Eglise et de revoir la  
fûne Harney d'Anthimes afin de savoir si elle  
maintient son prix. Nous consulterons l'Architecte  
Mr Demarcke de Berchem pour le choix de la couleur  
à utiliser.


L'inventaire des biens meubles de la F. Eglise a été  
établi et sera signé par Mr le Curé et la prochaine  
réunion.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Beaujean

M. Lersaux

M. Beckers

Offermans 

Séance du Conseil de Fabrique du 20/11/50.

Présents: M<sup>r</sup> Becker Président

M<sup>r</sup> Beaucou Trésorier

M<sup>r</sup> Offermans Secrétaire.

Les membres: M<sup>r</sup> de Curé  
M<sup>r</sup> N. Lévoux

Absents Excusés: M<sup>r</sup> Blevier  
M<sup>r</sup> Tessin.

Il en a obtenu confirmation de la firme Herney  
d'Anthistes sur le maintien du prix du devis  
14/2/50 pour l'année 1951.

Rappel sera fait par M<sup>r</sup> de Curé à l'électricien pour  
obtenir devis pour modifications de l'installation  
électrique de l'église et de la chapelle -

M<sup>r</sup> de Curé expose sa signature sur l'inventaire  
des membres de la F. Eglise -

Préférences sont demandées à M<sup>r</sup> Herney avant  
de fixer le choix de la couleur à utiliser  
pour la peinture de l'église. (visite des églises prévues par  
la F. Eglise.

Le conseil procède à l'examen des Budgets 1951  
qui sont approuvés et signés. La police d'Assurance  
pour les vitres sera renouvelée à partir du 1/4/51.  
L'ordre du jour étant épuisé la séance est  
levée.

Beaucou  
N. Lévoux  
M. Becker

~~M. Offermans~~  
Offermans

Séance du Conseil de fabrique du 19/6/31.

Présents: Mr Beckers Président

Mr Beaujean Trésorier

Mr Offormans Secrétaire

membres M Blevin Echevin.

Absent: Mr le Curé - Mr N. Lenoir.

Le conseil de fabrique décide de résilier l'assurance

Bris de vitre compte tenu de son coût prohibitif et d'un  
peu de risques courus.

Il est décidé de faire un tableau d'affichage à  
l'extérieur de l'église avec l'accord de Mr Blevin.

d'on procède à l'examen des cptes de l'année 1930  
qui laissent apparaître un boni de 238.748 f.

Devis seront demandés pour le remplacement des

4 fenêtres défectueuses du presbytère -

d'ordre du jour étant épuisé la séance est

cloturée, prochaine séance finie en

mercredi 10 juillet.

M. Lenoir

M. Beckers

M. Beaujean

~~M. Offormans~~

Offormans

*[Signature]*



" différentiel " dans l'installation électrique de l'église  
afin de prévenir les surcharges et électrocutions  
éventuelles.

La prochaine réunion est fixée au mardi 10/3/52  
à 20 heures

~~Abt. J. Mathys~~  
A. Beckers

Union  
M. Leveaux

Beaujean  
Jean

Séance du Conseil de Fabrique du 10/3/52.

Présents : Mr Beckers Président  
Mr Beaujean Trésorier  
Mr Offermans Secrétaire

Membres : Mr Tessin  
Mr le curé Simons  
Mr l'Abt. Mathys.

Absents Mr Blavier Echevin et Mr N. Leveaux.

Le conseil de fabrique examine les comptes  
trimestriels de l'année 1951 et les approuve.

Mr Beaujean souhaite céder sa place de  
Trésorier pour des raisons de santé, contacts seront  
pris avec Mrs Jean Louis Thomassin, Bernard Getz  
d'ordre du jour et est ainsi la prochaine  
réunion est fixée au jeudi 3 avril à 20 heures.

A. Beckers

Offermans

Union  
Jean

Beaujean

Séance du Conseil de Fabrique du 9/1/92.

Présents: M<sup>r</sup> Beckers Président

M<sup>r</sup> Beaujean Trésorier

M<sup>r</sup> Offermann Secrétaire

membres: M<sup>r</sup> Tassin

M<sup>r</sup> Leveux

M<sup>r</sup> le Curé Simons et l'Abbé Methyls

M<sup>r</sup> Blevier échevin.

Le nouveau Curé l'Abbé Simons est présenté pour succéder à M<sup>r</sup> l'Abbé Methyls.

Le remplacement des fenêtres de la façade ouest du presbytère est prévu dans le budget 1992 pour un montant de 258 301 f (T.V.A comprise) suivant devis de la firme Register - Leveux.

Démarches seront faites incessamment par M<sup>r</sup>s Beckers et Beaujean en vue du remplacement de l'entree de l'église. Devis est d'entre part demandé pour réparation de la noue en zinc du toit de la chapelle auprès de M<sup>r</sup> Nihon.

Nous donnons accord au crédit de 200 f pour la gestion de nos comptes obligations et après conseil par l'agent local de famille M<sup>r</sup> Hermesse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

P. S. M<sup>r</sup> le Curé Simons propose de procéder chaque année à une inspection des toitures de l'église. Nous notons l'adresse de la firme T.C.T. rue de la Station 17-4601. Vs St Ghisla Tel 65-4813 qui travaille régulièrement pour l'Addition de Bierre - Heusing.

Nous prévoyons de placer d'un

Séance du Conseil de Fabrique du 9/4/92

Présents: Mr Bechers Président  
Mr Offermans Secrétaire  
Mr Beaujeu Trésorier -

Membres: Mr N. Leveau  
Mr le Curé Simons  
~~mandat~~

Absent et excusé Mr Tessin.

Absent Mr Hébrion remplaçant de Mr Blavier

Le conseil de fabrique prend acte de la démission  
de son trésorier Mr Beaujeu pour des raisons  
de santé. Il en propose en remplacement <sup>Mr</sup> Renken  
de Bellerie habitant rue E. Vanderwilde n° 620 -

On procède aux élections, le tableau donne  
la composition du conseil de fabrique vers curé  
prochainement <sup>à l'Évêché</sup> ~~au diocèse~~ et à l'Administration  
cde - On examine la possibilité de faire un droit  
de long de la sacristie côté cimetière, ce point  
débattra à la prochaine réunion avec l'échevin Mr  
Heurion. Il est proposé de faire faire une inspection  
des toitures de l'église chaque année et de le  
faire figurer au budget.

L'ordre du jour est épuisé le séance est levée.

Le Président

Mr Bechers

Le Secrétaire

047

Le Trésorier

Mr Heurion

Mr Leveau Les membres -

Mr Simons

Séance du Conseil de Fabrique du 31/7/32.

Présents: M<sup>r</sup> Bechers Président  
Offermeus Secrétaire  
Renkens Trésorier

Membres: M<sup>r</sup> N. Levaux  
M<sup>r</sup> le Curé Simons  
M<sup>r</sup> Beaucy  
M<sup>r</sup> Steurion échevin.

Les travaux provisoires effectués au toit de la chapelle par le firme Depoteit de Givigney (à qui lettre recommandée a été adressée) semblent avoir donné satisfaction. Contact sera pris en mois d'octobre avec un ardoisier par l'inspection de la toiture de l'église et la vérification du travail effectué par Depoteit. Demandes de prix seront adressées incessamment aux entreprises Bailly, maison Nette et garnie de Dieperbeek pour le rejointoyage de certaines parties des murs de l'église (parties qui sont précisées en accord avec M<sup>r</sup> l'échevin <sup>des travaux</sup> ~~Steurion~~) et ceci afin de prévoir éventuellement ces travaux au budget 1933. M<sup>r</sup> Bechers remercie M<sup>r</sup> Steurion pour son intervention rapide à la commune en sujet des travaux d'assèchement (drainage) du côté sacristie-cimetière. L'ordre du jour étant épuisé la prochaine réunion est fixée en mardi 6 octobre à 20 heures.

Le Président  
E. Bechers

Le secrétaire  
Offermeus

Le Trésorier  
Renkens

Beaucy

Les membres  
N. Levaux  
Steurion

Séance du Conseil de Fabrique du 7/10/32

Présents : Mr Beckers Président

Offermans Secrétaire

Pentens Trésorier -

Membres: Mr Steurien Echevin  
Mr Beaujean

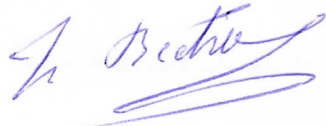
Absents et excusés: Mr de Cure Simon.  
Mr N. Leveux

Le remplacement des fenêtres façade en face de  
presbitère a eu lieu. Un problème est survenu  
suite en fait que l'entrepreneur Rogister a  
omis de compter dans son devis une fenêtre pour  
laquelle il demande un prix de 27600 - 10% + T  
Mr l'échevin Steurien aborde de problème d'hum  
dans les murs de l'église et préconise d'iso  
en premier lieu les murs de fondations. Ces  
travaux sont à prévoir dans le budget 1934  
Des appels d'offre seront lancés ultérieurement  
obtenir devis à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée

La prochaine réunion est fixée au mardi 5

Le Président



Le Secrétaire Le Trésorier





Les membres





Séance du Conseil de Fabrique du 13/1/53.

Présents : M. Beckers Président

M. Offermans Secrétaire

Membres : M. Stenion Echevin

M. le Curé Simons

M. N. Laveux.

M. Beaujean

Absent et excusé : Mr Pentheus Trésorier -  
M. Beckers évoque à nouveau le problème d'humidité

dans le mur gauche de l'église propre par le puits  
près de la benne du cimetière. M. Stenion

fera examiner ce problème par l'Echevin des Travaux

très prochainement. Celui-ci verra sur place les

travaux qui seraient à envisager pour éliminer

l'humidité occasionnelle dans les murs.

Mr l'abbé Mathys aborde le problème du rafraîchissement

des tapisseries peintes et couleurs du presbytère ainsi que

le problème de l'installation électrique qui est désuète,

ce dernier problème sera également vu par l'Echevin des

Travaux.

Après délibération on décide de conserver un certain

nombre d'ex-votos que l'on maçonnere dans le

mur de la chapelle - M. Beckers et Beaujean se

chargeront de tracer ces ex-votos avant placement.

Avis sera affiché prochainement pour qu'on n'apporte  
plus de "plaques de remerciements".

On consultera la firme Pirolette de Beauvais pour

la réparation du vitrail du bas de la Chapelle ainsi

que pour une protection adéquate.

Séance du Conseil de Felipue du 7/10/82

Présents : Mr Beckers Président

Offermans Secrétaire

Penbens Trésorier

Membres: Mr Henrion Echevin

Mr Beaujean

Absents et excusés: Mr le Curé Simons,

Mr N. Leveux

Le remplacement des fenêtres façade en face de  
presbitère a eu lieu. Un problème est survenu  
suite en fait que l'entrepreneur Rogister a  
omis de compter dans son devis une fenêtre pour  
laquelle il demande un prix de 27600 - 1020 + T.V.  
Mr l'échevin Henrion aborde de problème d'humidité  
dans les murs de l'église et préconise d'isoler  
en premier lieu les murs de fondations. Ces  
travaux sont à prévoir dans le budget 1984.  
Des appels d'offre seront lancés ultérieurement pour  
obtenir devis à ce sujet.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

La prochaine réunion est fixée au mardi 5/11/82

Le Président

J. Beckers

Le Secrétaire

Offermans

Le Trésorier

P. Penbens

Les membres

Beaujean

Henri

d'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.  
Prochaine réunion fixée au 2/3/83.

Membres

Secrétaire

Président

Beauchamp

Offermans

J. Beckers

N. Leveau

M. Hannon

Séance du Conseil de Fabrique du 2/3/83.

Présents: Mr Beckers Président

Mr Renkens Trésorier

Offermans Secrétaire

Membres: Mr N. Leveau

Absent et excusés: Mr Hannon Echevin.  
Mr le Curé Lionens et Mr Tessier

L'échevin des Travaux de Beyne M Jacquemais  
est parti en presbytère pour examiner l'installation  
électrique. Le renouvellement de toute l'installation  
étant un travail trop conséquent pour les œuvres  
communales, il faudrait recourir à un entrepreneur  
pour effectuer ce travail, à moins que l'on se  
limite à renforcer un ou deux "circuits".

Mr Jacquemais fera également rapport sur le  
problème d'humidité qu'il a constaté dans  
mur de l'église côté cimetière.

Mr Renkens doit recontacter Mr Beaujean pour  
l'entretien des vitres de l'Eglise afin de savoir  
si nous sommes liés par un contrat.

d'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

La prochaine réunion est fixée au 6/7/83.



membres.

N. Leveux

Président Trésorier

Mr Becker

Mr Renkens

Secrétaire.

Offermans

Séance du Conseil de Fabrique du 6/7/53.

Présents: Mr Becker Président

Mr Renkens Trésorier

Offermans Secrétaire.

Membres: Mr N. Leveux Mr l'Abbi Mathys.

Mr Honorion Echevin.

Absent et excusé: Mr le Curé Simons -

Mr Becker aborde à nouveau le problème d'humidité dans le mur (côté intérieur) avoisinant le passage vers le cimetière. Mrs Dubois et Jacquemain suggèrent de placer des plaques en gypse entre les 2 colonnes, plaques qui il faudra faire repeindre en même temps qu'une colonne dont la couleur s'est abîmée.

Le problème du renforcement du compteur électrique du presbytère est également abordé, on ne peut toutefois renforcer le compteur sans procéder à une toute nouvelle installation électrique!

On parle de la restauration de la chapelle au coin de la rue Hallaux, les ouvriers commencent le travail dès que possible.

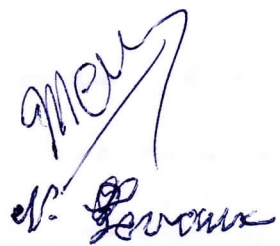
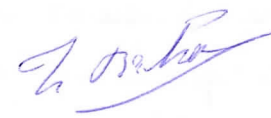
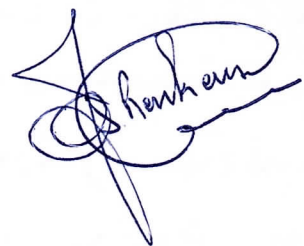
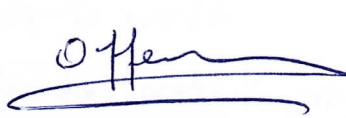
Mr Becker contacte la firme Poudray de Vix pour la restauration du vitrail abîmé de la chapelle -

Mr l'Abbi Mathys suggère de faire "restorer" le Tabernacle il cherche des adresses pour obtenir devis.

Mr Renkens a écrit à la firme A. Boogerd, de BX pour demander des renseignements en sujet de

l'entretien du chauffage de l'église.

Il commente le contrat et l'entretien conclu en 1893 par le conseil de fabrique de l'époque - Mr Renkens se renseigne auprès d'un autre chauffagiste pour connaître ses conditions et faire comparaison -  
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée  
Prochaine réunion fixée au 5/10/23.

membres	Président	Treasorier	Secrétaire
			

Séance du Conseil de Fabrique du 17/1/24.

Présents: Mr Bechers Président

Mr Renkens Trésorier

Offermans Secrétaire

Membres: Mr Leveux,  
Mr le Bourgeois  
Mr Geurion Echevin.

Mr Bechers rappelle que les services communaux doivent recemment le mur de la morgue et effectuer les réparations nécessaires à la toiture de cette dernière.

Mr Renkens donne connaissance de la lettre adressée par le Bourgmestre Mr Duffet au Conseil de Fabrique en sujet de l'installation électrique <sup>du presbitère</sup> qui demande à être renouvelée entièrement vu sa vétusté et sa trop faible puissance pour les appareils électriques courants.

Un devis a déjà été établi par la firme Dejon,  
d'autres devis seront également demandés notamment à  
M. Charlier de Bellaine et Werichet.

On se renseignera auprès de M. Baron pour  
réaliser une protection du vitrail (extérieure)  
près de la tombe de l'Abbe Goblet.

Devis ont été demandés pour pose d'une  
cloison vitrée entre la chapelle et l'église  
(Firme Poudry ± 200.000 f. - Rogister ± 100.000 f.)  
M. Scennion ne voyant pas l'utilité de ce  
travail, le conseil de Fabrique ne pourra  
demander une intervention de la Commune dans  
cette dépense.

On fera procéder à la réparation de la station de  
chemin de croix en plâtre endommagée après  
réception d'un devis.

M. Beckers suggère de faire une estrade dans  
le cœur, cette idée est abandonnée après discussion  
sur le problème esthétique qu'il pose.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Prochaine réunion fixée au mardi 19/4/1.

Membres      Président      Trésorier      Secrétaire.

M  
A. Jamin  
P. Pons  
Ch. Lévain  
P. Baron

J. Beckers  
J. Beaujean

011

Séance du Conseil de Fabrique du 19/4/94

Présents : - Mr Bechers Président  
- Mr Renkens Trésorier  
- Mr Offermans Secrétaire.

Membres : - Mr Steurion Echevin.  
- Mr le Curé Simons.  
- Mr Tassin.

Mr Renkens donne connaissance du rapport de la firme Bogarts relatif à l'installation de chauffage à l'église: "Il serait impératif <sup>et urgent</sup> de remplacer différents éléments notamment le générateur et le brûleur". Le devis de cette firme pour le remplacement <sup>du générateur</sup> s'élève à 193.500 fr + T.V. 17. Nous nous étonnons d'apprendre que ces travaux seraient urgents alors que des techniciens de cette firme font annuellement l'entretien n'ont antérieurement rien signalé à ce sujet. Ce rapport sera transmis au Conducteur des Travaux de Beyne Heusy Mr Dubois pour obtenir son avis.

En ce qui concerne le renouvellement de l'installation électrique en presbytère, Mr Renkens fait les formalités pour obtenir une modification budgétaire d'urgence d'inscrire ces travaux.

Nous avons reçu devis du menuisier Robe de Jupille fr réparation de la porte donnant accès à la tombe de l'abbé Goblet, celui-ci se monte à 19.180 fr. Vu l'importance de la dépense cette somme sera prévue dans le prochain budget.

Mr Renkens commente les comptes de l'exercice 93.

L'exercice se clôture par un boni de 78.069 fr.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Prochaine réunion fixée au 5/7 à 20 h -

membres

~~Cam~~ & ~~Min~~

Président

Beckers

Treasorier

Renkens

Secrétaire

Offermans

Seance du Conseil de Fabrique du 5/7/34.

Présents: Mr Beckers Président  
Mr Renkens Trésorier  
Mr Offermans Secrétaire

membres: Mr Soumion Echevin  
Absent et excusé Mr Tessin.

Le conseil de fabrique discute du problème de  
fissuration du "générateur" du chauffage -  
Différents devis des chauffagistes sont attendus  
tout prochainement (en dehors du devis de la firme  
Bogeats.)

Les frais de remise en marche du chauffage  
seront repris (avec l'accord de la commune)  
dans le budget 1935.

Question soumise au Secrétaire et pour savoir  
s'il y a possibilité de pratiquer un "aménagement"  
pour faire face à des fuites éventuelles du chauffage  
on se préoccupe de la citerne et surtout la  
question est posée de savoir s'il n'est pas plus  
intéressant de placer une nouvelle citerne non  
enterrée plutôt que de vidanger la citerne existante et  
remplacer le "quid" d'envie des conduites,  
d'autant plus que la citerne existante a plus  
de 25 ans.

Mr Beckers rappelle la réparation du toit de  
la morgue à faire par la Commune -  
à l'ordre du jour étant épuisé la séance est

levée. Prochaine réunion fixée le 16/8/34 à 20h

Membres	Président	Treasures	Secrétaire
M. Lavoisse	J. Beckers	J. Penkens	Offermens

M. Lavoisse

Séance du Conseil de Fabrique du 16/8/34

Présents Mr Beckers Président  
 Mr Penkens Trésorier  
 Mr Offermens Secrétaire

Membres: Mr Hennion Echevin.  
 Mr le Curé Simons  
 Mr Lavoisse.

et commente

Mr Penkens donne connaissance des devis établis par les chauffagistes pour la réparation du chauffage de l'église:

- Devis de Stavelot: 173 300 fr + TVA -
- en option variation de vitesse électronique + 4 980 fr + TVA.
- Douin de Visé: 204 831 fr + TVA -
- Bogarts de BX: 199 500 fr + T.V.A.

Mr Hennion soumettra les devis au ~~Conseil~~ Collège Communal à la prochaine réunion en demandant une décision urgente.

M. Penkens a reçu le prix pour une nouvelle citerne à mazout répétée 2500 fr. (pneumatique à placer près de la tombe de l'abbé Job. 12300 fr + 20,5% de T.V.A. placement compris.

Le conseil est d'accord pour effectuer le remplacement de la citerne à mazout en question.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. Prochaine réunion fixée au 4/10/34.

membres	Président	Treasures	Secrétaire
---------	-----------	-----------	------------

M. Lavoisse

J. Beckers

J. Penkens

Offermens

Seance du Conseil de Fabrique du 4/10/34

Présents: Mr Beckers Président  
Mr Penkens Trésorier-  
Mr Offermans Secrétaire.

Membres: Mr le Curé Simons  
Mr Leveux  
Mr Tessin.

Le collège communal a marqué son accord pour la réparation du cheffage par la firme Damin-de Vireo à l'administration elle de Beyne-Huisay. Pour un emprunt en crédit et pour le financement de cette réparation. Le trésorier devra prévoir une somme de

± 70.000 fr (Amortissement 50.000 f + intérêt ± 20.000 f)

per en ou budget <sup>1935</sup> pendant une période de 5 ans pour

le remboursement de cet emprunt et la commune

Le citane à mozaïc a été remplacé et les travaux de réparation du cheffage sont en cours.

Mr Penkens communique la situation financière.

Le conseil de fabrique signale à Mr Scenion

les problèmes d'humidité dans la cuisine du

presbytère ainsi qu'une fuite au toit du grenier.

Mr Scenion envoie un responsable du Service

Travaux pour faire rapport à ce sujet.

La question est posée à Mr Scenion de savoir s'il y

a obligation de procéder au remouage de la

beninée du presbytère où il y a un cheffage en

gaz et cela suite à la lettre reçue de

l'Administration elle -

La seance est clôturée. Prochaine réunion fixée  
en 3/1/35 à 20 heures.

4/10/34  
membres

M. Leveux

Président

J. Beckers

Trésorier

Offermans

Secrétaire

Séance du Conseil de Fabrique du 4/1/35.

Présents : Mr Beckers Président  
Offermans Secrétaire  
Reubens Trésorier

membres : Mr le Curé Simons  
Mr Maczurek Richard <sup>Echevin</sup> remplaçant Mr Scourion  
Absent et excusé Mr Lenoir.

Le Président souhaite la bienvenue au nouvel échevin.

Les travaux d'amélioration de l'installation électrique  
du presbytère ont été effectués par la firme Dejongh  
de St Nicolas.

L'éclairage de la Chapelle et la Motte ne fonctionnent plus  
on vérifie tout d'abord si l'ampoule est défectueuse  
ou si le courant arrive bien.

La réparation du chauffage central de l'église a été  
effectuée en novembre et l'on a reçu la facture de la  
firme Douin qui se monte à 246.834. (T.V.A comprise)  
Nous avons d'entre part reçu ce montant direct de  
la Cure sur la cpte du budget Cl.

Mr Beckers signale que les ouvriers communaux  
ont enlevé le bec à eau près du cimetière et ont  
bétonné à son emplacement. Il conviendrait de  
conclure d'eau venant de la gouttière près du bec afin de  
protéger le mur de l'église contre l'humidité. Mr  
Maczurek contacte <sup>le service Travaux</sup> ~~Mr Dubas~~ à ce sujet. Le conseil  
de fabrique souhaiterait que le bec à eau ne soit pas  
remplacé pour diverses raisons. Mr le Curé Simons demande

à Mr Maczurek de faire déplacer la cloison se trouvant  
dans le 3<sup>e</sup> des d'antec du presbytère de même que de  
redistribuer. Mr Beckers fait remarquer à Mr  
Maczurek que nous recevons très tardivement  
(en fin d'année) des subsides communaux. ce  
pose des problèmes financiers à la Fabrique et l'Église.



L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.  
Prochaine réunion fixée au 5/4 à 10 heures.

Membres

Président

Secrétaire

Traésorier

~~Mr Maczurek~~  
~~Mr Bechers~~  
MACZUREK

Benkens

Séance du Conseil de Fabrique du 5/4/35.

Présents: Mr Bechers Président  
Benkens Trésorier  
Offermann Secrétaire

Membres: Mr Maczurek Echevin  
Mr Leveux

Absent et excusé: Mr le Curé Simons.

Le budget 1935 a été approuvé par le conseil communal.

Mr Leveux signale que suite à la suppression du bec à eau au cimetière l'écoulement des eaux de la gouttière en cas de forte pluie se dirige vers la chambre de visite où se trouve le(s) compteur(s) à eau.

Mr Benkens commente les comptes de l'année 1934 qui laissent apparaître un boni de 70.762 fr.

Mr Benkens se rappelle à nouveau à la femme Pouday de Visé le devis pour la réparation du vitrail de la chapelle.

Mr Bechers propose de faire un mur de protection autour de la citerne à mesout ainsi qu'un toit avec partie amovible sur le remplissage.

Mr Benkens va rappeler à Mr Dubois le faitement du fermage.

Membres  
N. Leveux

Prochaine Réunion  
Président  
Bechers

Dubois le faitement du  
le 5/7 à 20 heures  
Secrétaire  
Trésorier  
Benkens

Séance du Conseil de Fabrique du 5/7/35-

Présents: - Mr Bechers Président  
= Mr Penthus Trésorier  
= Mr Offermans Secrétaire

Membres: Mr Tassin  
Mr Levenx  
Mr Maczurek Echevin  
Absent et excusé Mr le Curé Simons-

Mr Penthus reborde le problème de la protection de la citerne, il est décidé de faire un toit en plâtré avec une partie amovible du côté du remplissage-

Devis sera demandé à Mr Jean Princen. Une couche de couvres appliquée sur la citerne à mazout.

Mr Bechers rappelle à nouveau à Mr Maczurek la réparation du toit du presbytère et de la corniche de la megarie

Mr Maczurek suggère d'adresser une lettre de rappel directement à Mr Jacquemans Echevin des Patrimoine

Suite aux diges couris par la foudre ~~on~~ l'installat des cloches nous avons dus faire des travaux de réparation se montant à: 26.534 fr (Klockomatic)

7.216 fr. (Hervard). Le foudrebox s'est de 6.765 fr.

Lettre de remerciement sera adressée à la personne ayant placé une bannière de protection à la chapelle se

trouvant rue E. Vandervelde de même à Mr Thomassin pour la peinture de la dite bannière

Mr Beaujean remercie le Conseil de Fabrique pour le don effectué à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la

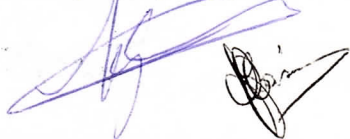
libération aux Anciens Combattants.

L'ordre du jour étant épuisé le séance est levée.

Prochaine réunion le mercredi 4 octobre -

Membres

M. L. L. L.



Président

M. Bechers

Trésorier Secrétaire

M. Penthus

M. Offermans

Séance du Conseil de Fabrique du 4/10/55.

Présents : M<sup>r</sup> Becher, Président  
M<sup>r</sup> Renkou, Trésorier  
M<sup>r</sup> D'Hermeur, Secrétaire  
Membres : M<sup>r</sup> Lévieux, M<sup>r</sup> le Comte Simon.  
Absents et excusés :  
M<sup>r</sup> Merguez, Echevin  
M<sup>r</sup> Tessin, membre.

M<sup>r</sup> Renkou commente le nouveau plan de remboursement de l'empunt <sup>pour la chaise</sup> par l'Administration (le) pour le remboursement des frais encourus par l'installation du nouveau générateur de la chaudière à l'église. Les remboursements s'étalent sur 10 années au rembours<sup>t</sup> de 1/7/55 dernier remboursement 1/7/2005. Le conseil de Fabrique examine et approuve le Budget pour l'année 56.

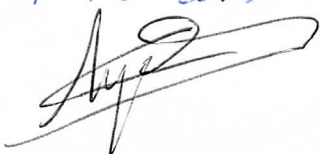
M<sup>r</sup> Renkou signale qu'il faudrait rafraîchir le ferris d'entrée de la chapelle, plafonnage et planches languettes. Appel d'offres sera fait tout prochainement à cet effet.

M<sup>r</sup> Renkou commente la situation financière actuelle et fait remarquer que pour les neuf premiers mois de cette année le montant des collectes s'élève à 61.610 fr par rapport au montant de 74 000 fr pour les 12 mois de l'année 1954 dont 21.000 fr pour les 3 derniers mois de cette dernière année.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Prochaine réunion fixée au 3/11/56.

Membres

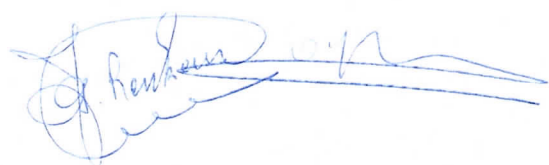
M. Lévieux  


Président

J. Becher  


Trésorier

Secrétaire.

M. Renkou  


Séance du Conseil de Fabrique du 5/7/35 -

Présents: - M<sup>r</sup> Bechers Président  
- M<sup>r</sup> Pentens Trésorier  
- M<sup>r</sup> Offermans Secrétaire

Membres: M<sup>r</sup> Tassin  
M<sup>r</sup> Levaux  
M<sup>r</sup> Maczurek Echevin

Absent et excusé M<sup>r</sup> le Curé Simons

M<sup>r</sup> Pentens rappelle le problème de la protection de la citerne, il est décidé de faire un toit en plâtre avec une partie amovible du côté du remplissage -

Devis sera demandé à M<sup>r</sup> Jean Princen. Une couche de couvres appliquée sur la citerne à mazout.

M<sup>r</sup> Bechers rappelle à nouveau à M<sup>r</sup> Maczurek la réparation du toit du presbytère et de la corniche de la meunerie.

M<sup>r</sup> Maczurek suggère d'adresser une lettre de rappel directement à M<sup>r</sup> Jacquemin Echevin des Patrimoine.

Suite aux diges causes par la foudre ~~on~~ l'installation des cloches nous avons dus faire des travaux de réparation se montant à: 26.534 fr (Klock o Matie) + 7.216 fr (Hervard). Le foudrebox s'élève de 6.763 fr.

Lettre de remerciement sera adressée à la personne ayant placé une bannière de protection à la chapelle se trouvant rue E. Vandervelde de même à M<sup>r</sup> Thomassin pour la peinture de la dite bannière.

M<sup>r</sup> Beaujean remercie le Conseil de Fabrique pour le don effectué à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire de la

Libération aux Anciens Combattants.

L'ordre du jour étant épuisé le séance est levée.

Prochaine réunion le mercredi 4 octobre -

Membre

M. Lacroix



Président

M. Bechers

Trésorier Secrétaire

M. Pentens



Présents: M<sup>r</sup> Bechers Président  
 M<sup>r</sup> Penkeus Trésorier  
 M<sup>r</sup> Offermans Secrétaire

Membres: M<sup>r</sup> Mezurek Echevin.

M<sup>r</sup> Penkeus signale avoir reçu en date du 5/12/85 les subvendes de la Commune soit 162.253 f.

D'entre fait les collectes ont rapporté une somme de 83.000 pour les 12 mois de l'année 85 ~~plus~~ 6.500 f de dons.

Nous avons reçu 2 devis pour la réparation du hall d'entrée de la chapelle: un de la firme Kotera de

Fléron de 35.800 f <sup>+ TVA 7%</sup> un de la firme Fooy de Montegnée

pour un montant de 46.500 f <sup>+ TVA 7%</sup> 36 fait tenir cpte ~~de~~

ce que le devis de Kotera est incomplet et qu'il faut

ajouter une somme de 7.500 f + TVA pour réaliser un

travail similaire à celui du devis concurrement.

Le conseil de Fabrique décide de confier le travail

à Kotera en lui précisant tous les points du travail

en question.

La séance du prochain conseil de Fabrique est fixée en 3

1886.

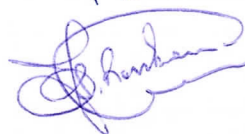
Membres



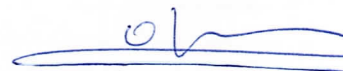
Président



Trésorier



Secrétaire



Séance du Conseil de Fabrique du 17/4/56.

Présents : Mr Penkers Trésorier -  
Mr Offermans Secrétaire

Membres : Mr Nod Lemaux - Mr Tessin - Mr le Curé Jéron  
Mr Mezurek Echevin.

Absent et excusé : Mr Beckers Président.

Le Secrétaire souhaite la bienvenue à Mr le Curé Jéron.

Le conseil de Fabrique a dû faire procéder d'urgence à la réparation de la toiture du porche d'entrée de la Chapelle - Le travail a été effectué par la firme Penard de Seive pour un montant de 37.524 fr. Vu cette dépense imprévue le travail à ~~l'intérieur~~ l'intérieur du porche d'entrée envisagé lors de la dernière réunion a dû être reporté à plus tard.



Mr Penkers commente les comptes de l'année 55 qui laissent apparaître un boni de 97.528 fr.

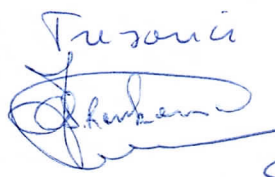
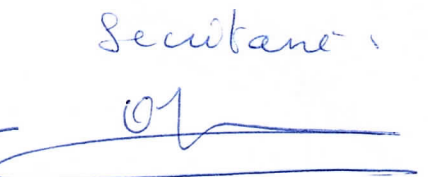
Le problème est fait de savoir par quel moyen on pourrait financer diverses réparations au presbytère, notamment la remise en état de certains planchers pourris et le remplacement des papiers peints dans certaines pièces ?

On procède à l'élection de la petite vice, les membres sortants Mr Beckers et Offermans sont réélus et confirmés dans leurs fonctions.

L'ordre du jour étant épuisé ~~l'ordre du jour~~ la séance est levée.

Membres                      Président                      Trésorier                      Secrétaire :

  
Nod Lemaux  
  
Mezurek Echevin

  
Penkers  
  
Offermans

Séance du Conseil de Fabrique du 3/7/36

Présents: Mr Bechers Président  
Mr Renkens Trésorier - Mr Offermans Secrétaire

Membres: Mr Noel Levens  
Mr Maczurek Echevin

Mr Bechers propose de faire un cadeau au nom du C. de Fab. aux époux Brayson à l'occasion de leur nocce d'or. On convient de leur remettre un chèque <sup>au montant de 2400 fr</sup> après la messe d'anniversaire.

Le budget 1936 est renté approuvé par les autorités. La toiture du porche d'entrée de la chapelle étant rénovée on fera prochainement à la restauration du plafonnage et à la peinture intérieure.

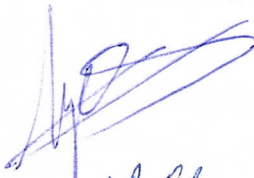
On envisage de remplacer le toit du garage du presbytère. Le devis le plus avantageux se monte à 43.566 fr. (Firme Renard à Saine).

Mr Renkens fait remarquer que beaucoup de personnes n'ont pas réglé le montant des messes de mariage et d'autrement en 1936.

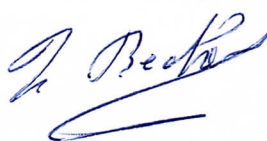
On parle du rejointoyage des murs de l'église, mais après consultation du devis de Maison Nette remontant à 1932, on décide de postposer ce travail vu son coût trop élevé (plus de 250.000 fr probablement).

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée. Prochaine réunion le 2 octobre.

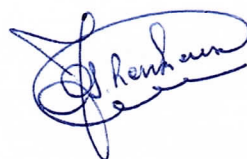
Membres

  
N. Levens

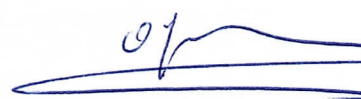
Président



Trésorier



Secrétaire



Séance du Conseil de Fabrique du 2/10/56.

Présents: M<sup>r</sup> Becher Président

M<sup>r</sup> Renkens Trésorier M<sup>r</sup> Offermans Secrétaire

Membres: M<sup>r</sup> Noël Devaux M<sup>r</sup> le Curé Jéron  
M<sup>r</sup> Tessin.

M<sup>r</sup> Renkens donne connaissance du projet de création  
d'une fabrique d'église commune à différentes paroisses  
projet repris dans la revue Eglise de Liège -


M<sup>r</sup> Renkens commente le budget de l'année 57, celui-ci  
donne un ~~excédent~~ <sup>excédent présumé</sup> de 44.387 f. pour l'année 1956.

L'augmentation de la dépense pour l'éclairage soit 3.146 f.  
est probablement justifiée par le fait que M<sup>r</sup> le Curé  
Mathys faisait marcher le circulateur du chauffage en été  
pour refroidir l'église.

Il a été prévu un montant de 50.000 fr pour les réparations  
du presbytère: cuisine et annexe.

A l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Membres

  
P. Jéron

e. Devaux

Président

J. Becher

Trésorier

A. Renkens

Secrétaire

M. Offermans



Séance du Conseil de Fabrique du 3/1/57.

Présents : M<sup>r</sup> Becherus Président  
M<sup>r</sup> Renkens Trésorier M<sup>r</sup> Offermans Secrétaire

Membres M<sup>r</sup> le Curé g<sup>er</sup>on  
M<sup>r</sup> Maetzureh

M<sup>r</sup> Maetzureh nous annonce que M<sup>r</sup> Henriou le remplace  
d'ici à la fin de ses fonctions d'échevin du Culte à  
du 20 janvier 1957.

M<sup>r</sup> Renkens nous confirme que le travail de remplacement  
du toit du garage en forbytière a été confié à l'entrepreneur  
Suzes Steegen de Belleire pour la somme de 26.100 + 13  
(comiche) + T. V. 17.

La firme Kotars de Fléron a remplacé les planches langu  
en bois du plafond du porche d'entrée de la chapelle, r  
la peinture à faire, le plafonnage a été également restauré.  
M<sup>r</sup> Renkens s'inquiète de la diminution du montant des do  
et surtout des collectes, cette dernière étant due à la  
suppression de certaines messes pour l'année 1956.

M<sup>r</sup> Renkens signale que beaucoup de personnes n'acquittent pas  
les droits d'inhumations à la fabrique d'Église. On  
envisage les moyens d'y remédier soit en proposant aux  
pompes funèbres d'en suggérer parfois à leurs clients soit en  
envoyant une lettre émanant du Conseil de Fabrique  
en les réclamant oralement.

M<sup>r</sup> Renkens commente les dépenses de l'exercice 56,  
celles-ci sont restées en deçà des montants prévus  
en budget. En recettes, pour le poste intérêts, une partie de  
ces derniers a été recapitalisée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée  
Prochaine réunion mercredi 9 avril à 20 heures.  
Membres Président Trésorier Secrétaire  
P. Becherus M. Renkens

Les Membres

Le Président

Traison

Secrétaire

J. Becher

O. L.

Séance du Conseil de Fabrique du 16/4/57.

Présents: M. Becher Président M. Offermans Secrétaire  
M. Becher Trésorier

Membres: M. Le Van Giron.  
M. Heurion Echevin.  
M. Noël heurion  
M. Tassin.

M. Becher souhaite la bienvenue à M. Heurion nouvel echevin du culte.

M. Becher commente les comptes de l'exercice 1956.

L'année se termine avec un boni de 82 220 f -

M. Becher donne lecture des conditions d'assurance spéciale fabrique et Eglise relatives aux accidents de travail. Comme l'a fait M. Coenen (Secrétaire de la Cne de Beigne - Heusey) nous devons à notre tour féliciter notre Trésorier pour sa bonne gestion.

Le renouvellement du toit <sup>garage en</sup> du presbytère, et la finition du porche de la chapelle ont été réalisés à notre entière satisfaction.

Les ouvriers communaux ont proposé de poser des barreaux de protection contre le vol aux fenêtres du garage du presbytère. M. Becher en reparlera en conducteur des Travaux.

Le Conseil de Fabrique répond au questionnaire s/ la réforme des Fabriques et Eglise d'ordre du jour et est épuisé le X<sup>e</sup>ème est levé.

Prochaine réunion fixée au 2/7.

Membres  
M. L. L.

P. G.

Président  
J. Becher

Trésorier  
O. L.

Secrétaire  
O. L.

Présents : M<sup>r</sup> Bechers Président  
Renkens Trésorier.

Offermans Secrétaire.

M<sup>r</sup> Hennion Echevin  
Noël Leveux.

M<sup>r</sup> Bechers propose de faire repeindre la Chapelle et le chemin de croix. Devis seront demandés afin de <sup>éventuellement</sup> prévoir les travaux dans le prochain budget. Il est finalement décidé de recourir à des gens de l'ALE ou à des bénévoles. M<sup>r</sup> Hennion conseille de confier au maximum les dépenses de la F. Eglise compte tenu à la fois de la diminution du montant des collectes par suite de la suppression de certaines messes, et de la situation financière de la Commune. M<sup>r</sup> le Curé Methys souhaiterait avoir l'aide d'un électricien au sujet du problème de l'éclairage de l'église (intensité et consommation). On fera appel à un fabricant de Bayre à ce sujet. La porte à côté de la chapelle donnant accès à la tombe de l'Abbé Goblet était en mauvais état. M<sup>r</sup> Hennion propose d'en faire part au chef des travaux pour trouver une solution.

Le peintre Henoy réclame le paiement du solde de sa facture soit 6922 fr. M<sup>r</sup> Renkens ne voit pas à quoi correspond le dit montant. Il lui écrit à ce sujet puisque à nos yeux tout a été réglé.

M<sup>r</sup> le Bourgmestre Lappe a donné son accord à M<sup>r</sup> Bechers pour faire rejointoyer les murs de l'Eglise par les œuvres communales dès qu'ils en auront le temps. M<sup>r</sup> Victor Receveur l'a confirmé à M<sup>r</sup> Renkens que la F. Eglise ne devait plus continuer à rembourser l'emprunt de la générateur de la Chapelle.

d'emprunt ayant été remboursé complètement et  
directement par la Commune - sauf si on devait recevoir  
un avis contraire de sa part.

Prochaine réunion le 1/10/37.

membres

Président

Traésorier

Secrétaire

M. Lévain

M. Becker

M. Renkens



Mou

Séance du Conseil de Fabrique du 1/10/37.

Présents: M. Becker Président  
Renkens Trésorier  
M. le Curé Geron } Membres.  
Noël Lévain }  
Tassin }  
M. Stennion Echevin

officiers Secrétaire

Le Trésorier commente le budget 1938.

La somme des cloches est tombée en panne suite à  
un court-circuit. Nous faisons appel à l'assurance  
incendie pour l'indemnisation. Devis sera établi  
tout prochainement par un électricien pour connaître  
le montant de la réparation. Le trésorier devra  
prévoir le dit montant dans les dépenses extraordinaires.

M. Stennion fait une objection quant au poste  
de 50.000 fr prévu au budget pour l'entretien du  
presbytère. M. Renkens propose de ramener ce montant  
à 20.000 fr. Le Conseil lui marque son accord.

En ce qui concerne le remboursement de l'emprunt pour  
le générateur du chauffage la Commune vient de nous  
signaler que contrairement à ce que nous pensions  
nous devons annuellement rembourser un montant de 26.337 fr pour  
les 8 prochaines années - M. l'Abbe Mathys demande

d'emprunt ayant été remboursé complètement et  
directement par la Commune - sauf si on devait recevoir  
un avis contraire de sa part.

Prochaine réunion le 1/10/37.

membres

Président

Trésorier

Secrétaire

M. Lévassor

M. Becker

M. Penhens

M. Tessin

Mou

Séance du Conseil de Fabrique du 1/10/37.

Présents: M. Becker Président  
Penhens Trésorier  
M. le Curé Geron } membres.  
M. Lévassor }  
Tessin }  
M. Stennion Echevin

M. Penhens Secrétaire

Le Trésorier commente le budget 1938.

La somme des cloches est tombée en panne suite à  
un court-circuit. Nous faisons appel à l'assurance  
incendie pour l'indemnisation. Devis sera établi  
tout prochainement par un électricien pour connaître  
le montant de la réparation. Le trésorier devra  
prévoir le dit montant dans les dépenses extraordinaires.

M. Stennion fait une objection quant au poste  
de 50.000 fr prévu au budget pour l'entretien du  
presbytère. M. Penhens propose de ramener ce montant  
à 20.000 fr. Le Conseil lui marque son accord.

En ce qui concerne le remboursement de l'emprunt pour  
le générateur du chauffage la Commune vient de nous  
signaler que contrairement à ce que nous pensions  
nous devons annuellement rembourser un montant de 26.337 fr pour  
les 8 prochaines années - M. l'Abbe Mathys demande

de prévoir une rampe d'accès à l'entrée principale  
du porche de l'Eglise. Mr Henney fait remarquer  
que l'on est tenu d'en faire la demande auprès  
de la Commission des Monuments et sites. Mr Aubert  
conducteur des Travaux sera consulté à ce sujet.

Mr Penkers nous lit la lettre nous adressée par le fermier  
Henney au sujet d'un prétendu solde de cpte de  
± 7.000 fr. remontant à 1882! Mr Penkers ne possède  
aucune facture justifiant ce montant. Nous rappelons  
qu'il a été opéré une retenue en attendant des documents  
relatifs. Nous convoquons Mr Henney en présence de  
Mr Beaujean pour régler ce différent.

Mr Bichers signale un problème d'humidité dans la  
cuisine du presbytère ainsi que le salissement du seuil  
de l'église par des pigeons enants. Lors du travail à  
leur souvenance de le clocher on demandera au fermier  
de placer un filet pour empêcher l'entrée des pigeons  
aires.

A notre satisfaction les ouvriers communaux ont  
effectué le rejointoyage du soubassement de  
certains murs extérieurs de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.  
Prochaine réunion fixée au 7/11/88.

Membres

Président

Traésorier

Secrétaire

M. Lévain  
P. Gery

J. Bichers

J. Penkers

M. Beaujean  
M. Bichers

Séance du Conseil de Fabrique du 7/1/38.

Présents : M<sup>r</sup> Bechers Président  
M<sup>r</sup> Reubens Trésorier  
M<sup>r</sup> Offermans Secrétaire  
Membres M<sup>r</sup> le Curé Giron - M<sup>r</sup> Tassin  
Absent et excusé M<sup>r</sup> l'Échevin Steunon.

Les établis M<sup>r</sup> Piret ont effectué la réparation de la sonnerie des Petites cloches pour un montant de 10.043 fr. Ce montant nous semble surfeit pour un travail de 2 heures nous avons <sup>en</sup> demandé la ~~justification~~ <sup>ventilation</sup> ~~justification~~ que nous attendons toujours. Suite à leur intervention le chauffage de l'église est tombé en panne ce qui nous a obligé de faire appel au chauffagiste Douin qui a constaté que la panne était due à l'inversion des ~~phases~~ <sup>phases</sup> électriques.

M<sup>r</sup> Reubens commente les devis reçus des firmes Clock & Motard <sup>et M<sup>r</sup> Piret</sup> pour la ~~remise~~ <sup>remise</sup> en état de la sonnerie ainsi que l'installation d'une nouvelle boîbole - Ce travail nécessite le recours à une nacelle.

Les ouvriers communaux ont effectué les eménagements nécessaires à la terrasse du presbytère afin que l'eau de pluie ne coule plus vers le presbytère.

Nous avons reçu les subsides communaux s'élevant à 163.658 fr. en octobre 1937.

M<sup>r</sup> Bechers suggère de faire assurer la niche faite à l'extérieur de l'église par le comité de quartier compte tenu de l'incendie survenu à Jupille. Il conviendrait de contacter notre

assureur pour savoir si notre assurance <sup>incendie</sup> pour l'Eglise  
nous couvre.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Président      Trésorier      Secrétaire  
M. Jéon      M. Becker      M. Hannon

Séance du Conseil de Fabrique du 24/3/98.

Présent: M. Becker Président  
M. Renkens Trésorier  
M. Hannon Secrétaire

Membres: M. l'Échevin Hannon - M. Tessin  
M. le Curé Jéon -  
Absent et excusé par cause de maladie M. Devaux

Question soulevée en Comité de quartier quant à savoir  
si nous sommes couverts par l'Assurance Incendie en cas  
de sinistre de la niche installée par leurs soins. - Les  
M. le Président et Secrétaire sont reconduits -

La Compagnie d'Assurance incendie nous a indemnisé  
pour un montant de 35.913<sup>fr</sup> pour la réparation de la somme de  
de 45.254 fr. comprenant les factures de M. Pirlet, Cloch  
matic et de Hevert (pour la nacelle).

M. Hannon a examiné les différents contrats d'assurance  
incendie signés par la F. Eglise ne doit plus assurer  
le bâtiment de l'Eglise cela étant du ressort de la  
Commune - M. Renkens résilie le contrat d'assurance  
en question pour l'année prochaine, la prime venant  
d'être payée. La firme Swaney nous rappelle son solde  
de facture et nous demande quelles sont nos intentions.  
On décide de contacter la firme Swaney pour lui  
proposer et effectuer les retouches de peinture et la



payer le solde rédonné.

Le budget 1998 a été accepté par le Curé et la Députation permanente.

M. Beckers signale que la porte menant à la tombe de l'Abbe Goblet doit être soit restaurée soit remplacée.

M. Heunon demandera à M. Dubois de passer pour obtenir son avis.

M. Renkens commente les comptes de l'exercice 1997 qui se clôturent par un boni de 88.511f.

Le conseil marque son accord sur les cpts en question.

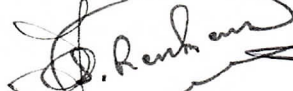
M. l'Abbe Meathys demande que l'on prévise un rabinet à l'extérieur de la chapelle côté tombe de l'Abbe Goblet près de la porte de la sacristie.

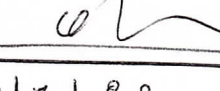
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Membres      Président      Trésorier      Secrétaire

 J. Geny

 M. Beckers

 M. Renkens

 M. Offermans

1/7/98.

Prochaine séance mercredi 7/10/98.

Séance du Conseil de Fabrique du 1/7/98.

Présents: M. Beckers Président  
Renkens Trésorier  
Offermans Secrétaire

Membres: M. Tassin - M. Lenoir.

Excusés: M. Heunon et M. le Curé Geny.

M. Renkens a recontacté M. Geny par les retouches à faire à l'église de Belleire le conseil ayant marqué son accord de régler l'ancien solde de cpte dès le travail effectué.  
Le Secrétaire M. Coenen nous a fait parvenir un courrier nous confirmant que les bâtiments: église - presbytère ainsi que les 2 chapelles sont assurés directement par la Curé pour un montant de 49 millions valeur 1993

indemnie.

Selon ce courrier la F. d'Église ne devrait plus assurer que le contenu des bâtiments ainsi que "le recours de voisins".

Mr Ernest <sup>du Bureau diocésain</sup> nous a envoyé une lettre <sup>quelque peu</sup> ~~contradictoire~~ nous invitent à continuer à payer l'assurance des bâtiments en question.



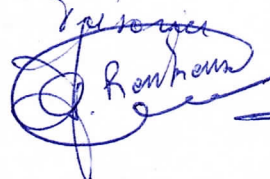

Nous transmettons la lettre de Mr Coenen à Mr Ern pour connaître ses observations -

Nous avons reçu devis de la firme Stengen de Bellef pour différents aménagements ou sanitaires à l'église et dans la cour -

M. l'abbé Mothys se plaint des nuisances provoquées par les pigeons sur le seuil de l'Église.

M. le Penhous contactera Mr Ernest pour obtenir une solution éventuelle à ce problème -

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Members	Président	Traisoria	Secrétaire
 N. Geronne	 J. B. Penhous	 J. Rohmann	

Séance du Conseil de Fabrique du 7/10/58.

Présents: - M. le Penhous Président

Members: - M. le Penhous Secrétaire  
- M. le Offermans Secrétaire  
- M. l'Échevin Secrétaire

Excusé par cause de maladie M. le Penhous ainsi que M. Tassin.

M. Penhous lit la copie de lettre adressée par  
M. Collinet du Bureau diocésain à M. le  
Bourgeois ~~qui~~ signifient qu'il y a obligation  
suivant décret impérial du 20/12/1803 pour la Fabrique  
d'église d'assurer les bâtiments église et presbytère.

M. l'Évêque Hénon ne partageait pas l'avis  
émis par M. Collinet comment son point vue.  
Il suggère à M. Penhous de prendre contact  
avec M. le Secrétaire Coenen pour lui soumettre la  
police d'assurance pour pouvoir déterminer la police  
la plus avantageuse. Il faudrait également prendre  
en compte les montants assurés.

selon M. Hénon la F. Église devra résilier  
à temps le contrat d'assurance incendie ~~et~~  
celui-ci venant à échéance en février prochain.

M. Beckers demande à M. Hénon de contacter  
M. Dubois au sujet de la réparation de la  
porte ~~de~~ menant à la tombe de M. Goblet.

M. Hénon sera le responsable du comité de  
quartier au sujet de l'assurance pour le crèche

crèche à Noël et l'entretien de l'Église.

Proposé sera adressé à la firme Steegen pour le  
travail en sanitaire de l'Église.

Les comptes de l'exercice 1937 sont revenus approuvés  
par la Commune - M. Penhous commente le budget 1938

M. Hénon demande de ne plus prévoir de dépenses  
en budget sans savoir au préalable s'il y aura bien  
une dépense effective. M. Penhous objecte que cela  
posera un gros problème de trésorerie! Réunion 6/11/38.

membres

Président

Trésorier

Secrétaire

Mey

P. Geens

A. Beckers

Opent

M. Penhous lit la copie de lettre adressée par  
M. Collinet du Bureau diocésain à M. le  
Bourgeois ~~de~~ signifiant qu'il y a obligation  
Circulaire décret impérial des 20/12/1803 pour la Fabrique  
d'église d'assurer les bâtiments église et presbytère.

M. l'Évêque Hénon ne partageait pas l'avis  
émis par M. Collinet commente son point vue.  
Il suggère à M. Penhous de prendre contact  
avec M. le Secrétaire Coen pour lui soumettre la  
police d'assurance pour pouvoir déterminer la police  
la plus avantageuse. Il faudra également passer  
en compte les montants assurés.

selon M. Hénon la F. Église devra résilier  
à temps le contrat d'assurance incendie ~~et~~  
celui-ci venant à échéance en février prochain.

M. Becher demande à M. Hénon de contacter  
M. Dubois au sujet de la réparation de la  
porte ~~de~~ menant à la tombe de M. Goblet.

M. Hénon sera le responsable du comité de  
quartier au sujet de l'assurance pour le crèche

crèche à Noël et l'entretien de l'Église -

Propul sera adressé à la firme Steeger pour le  
travail en sanitaire de l'Église -

Les comptes de l'exercice 1937 sont revenus approuvés  
par la Commune - M. Penhous commente le budget 1938

M. Hénon demande de ne plus prévoir de dépenses  
en budget sans savoir en préalable s'il y aura bien  
une dépense effective. M. Penhous objecte que cela  
posera un gros problème de trésorerie! Réunion 6/11/38.

membres

Président  
A. Becher

Trésorier  
J. Penhous

Secrétaire

M. Penhous

P. Hénon